

Le premier hebdomadaire des faits-divers

4^e Année - N° 155

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

15 Octobre 1931

DÉTECTIVE

Les Hommes Punis



Photo «Délectives».

Entrés vivants dans un enfer de douleur et de honte, sans rachat possible, sans espoir, quelle pensée humanise encore ces maudits ?

C'est cette vie secrète des forçats que Marius Larique est allé étudier sur place dans les bagnes de la Guyane. Il se propose de nous la révéler dans un émouvant reportage, illustré de nombreuses photographies, dont le premier article paraît aujourd'hui en pages 7, 8 et 9.



Je suis allé voir comparaître, devant la 13^e Chambre correctionnelle, un homme sans nom.

L'homme sans nom — ou l'homme aux cent noms, comme on le voudrait — était impressionnant à cause de ses pommettes saillantes, de son visage rouge, de ses yeux bridés. Physiquement et moralement, il donnait une impression extraordinaire de force et de ruse. D'une voix calme, bien posée, aux nuances caressantes, il se défendait de cacher sa véritable identité. Il se nommait Paul Muraille, disait-il, et lorsqu'on lui rétorquait qu'il avait pris quelque ironie à choisir le nom d'un conspirateur d'opérette pour venir faire de l'espionnage en France, il haussait les épaules et simulait l'étonnement. Sans doute consentait-il à reconnaître qu'il entourait ses déplacements de quelque mystère et qu'il se faisait tantôt désigner sous les noms changeants de « Monsieur Paul », de « Paul Boissonnas » et de « Paul Albaret » mais il expliquait que ce n'était là qu'un moyen pour échapper aux importuns. Peut-être aurait-il conservé la même assurance, si un des agents secrets que nous avons, comme tous les pays, dans les services étrangers d'espionnage, n'était venu le désigner par le numéro d'ordre sous lequel il est inscrit au « Guépéou ». Ah ! l'énigmatique personnage !

L'affaire se jugeait en public, mais, dès l'abord, j'eus l'impression qu'on n'en révélait qu'une toute petite partie à l'audience. Ce qu'on en voyait, en tout cas, était assez intéressant pour payer de son dérangement un spectateur impartial. Dès le début de l'interrogatoire, Paul Muraille apparut nettement comme un prototype de « l'homme-mystère ».

— Consentez-vous à révéler votre véritable nom ? questionna le président.

— Mais si ; je suis Paul Muraille, né en 1885, à Berne, romancier suisse, voyageant pour se documenter.

— En Suisse, on ne trouve pas de Paul Muraille.

— Comme c'est désagréable que les registres de l'état civil soient si mal tenus dans un pays qui a une si belle réputation d'organisation !

— Avez-vous publié vos œuvres ?

— J'ai beaucoup de manuscrits.

— Vous avez remis un questionnaire à un ouvrier sur les usines de la Côte d'Azur.

— C'était afin de me documenter sur un roman que je n'ai pas écrit.

Lorsque tomba cette réplique, j'eus nettement le sentiment que l'homme sans nom la ponctuait d'un rire intérieur. Son ironie se révélait à d'imperceptibles mouvements de ses paupières, mais sans doute signifiait-elle :

— Cherchez toujours !

— C'est un homme de première force, murmura quelqu'un à mon oreille.

près d'une année à suivre le soi-disant Paul Muraille dans tous ses déplacements, si nous avions pu le considérer comme un voyageur ordinaire. Comment son arrivée nous a-t-elle été annoncée ? Ce n'est pas mon affaire et je ne suis pas dans la peau de ceux qui sont chargés de protéger notre pays contre les espions. Tout ce que je sais, c'est que, à la fin de l'année 1928, nos chefs m'ont fait appeler et qu'ils m'ont donné le signalement d'un individu qu'il s'agissait de surveiller.

— Son signalement, seulement ?

— Sans doute, car autrement notre rôle eût été plus facile et il nous aurait pris moins de temps. On me décrivait sommairement le personnage, on me précisait qu'il était trapu, qu'il avait les yeux bleus, et aussi que j'aurais fort à faire pour mettre un nom sur son facies.

— C'était tout ?

— Non ; je savais encore qu'il s'agissait d'un ancien colonel letton, qui avait été l'auxiliaire de Ytaguda, sous-chef du « Guépéou », et qu'il avait déjà fait de l'espionnage en Chine, à Shanghai et à Hankéou.

— Cela est passionnant, murmurai-je.

— Mon métier consiste à arrêter les voleurs et les meurtriers, poursuivit l'inspecteur X... Un homme qui vient en France pour voler les secrets de l'armée n'est pour moi qu'un voleur comme les autres. Pour qu'il me soit possible d'arrêter un voleur quand il m'est signalé, il m'est nécessaire de savoir comment il procède. Je fus plusieurs mois, avant de pouvoir identifier les procédés du mystérieux voyageur.

« Enfin, au début de 1929, je trouvai mon homme. Il se faisait appeler Paul Muraille. Il était venu en compagnie d'une femme. Elle était inscrite sur le registre des étrangers sous le nom de Thérèse Muller, mais elle ne tarda pas à repartir. Paul Muraille était venu en France sous le prétexte de faire des affaires et même il commença par commander une petite poissonnerie. Il habitait en hôtel, tantôt rue Braille et tantôt à Nogent. Il ne recevait aucune lettre, aucune visite. Par contre, il se déplaçait

Ci-contre : Il changeait aussi souvent de physionomie que de lieux de séjour et mettre un nom sur ce facies était fort difficile.



Ci-dessus et en haut : Paul Muraille cherchait à obtenir des renseignements sur notre armement et la flotte de guerre.

MONSIEUR MYSTÈRE



Il fit à deux reprises un voyage à Toulon où existe un arsenal important.

Je reconnus l'inspecteur X..., de la Sûreté Générale, dont je n'avais pas entendu parler depuis quelque temps. Il avait un peu changé : une paire de lunettes d'écaillé dansait sur son nez droit et il portait maintenant la moustache à la John Gilbert. Sans doute n'était-il pas venu uniquement au tribunal pour voir juger Paul Muraille, car il débriçait avec soin toutes les personnes qui se trouvaient à l'audience. Vraisemblablement, il ne rencontra pas celui qu'il cherchait, car, un peu avant le réquisitoire, il quitta le tribunal. Il m'avait fait signe de sortir avec lui : je le suivis.

■ ■ ■

— Connaissez-vous, par hasard, M. Mystère, questionnai-je non sans sourire, car je n'avais nullement l'espoir d'amener l'inspecteur X... à me confier ses secrets.

— Si je le connaissais absolument, croyez-moi, j'aurais fait mon possible pour le faire expédier à l'île du Diable, avec les traitres, répondit-il du ton le plus naturel.

— Alors, cette accusation d'espionnage ?

— Elle est justifiée.

— Vous en avez la preuve ?

— Non ; nous n'en avons que la certitude. Ce n'est pas la même chose. Aussi est-ce à cette circonstance particulière que Paul Muraille, alias Boissonnas, alias Albaret, devra d'éviter la déportation perpétuelle et de n'être condamné qu'à une peine de prison.

« Vous pouvez aisément concevoir, reprit l'inspecteur X..., que nous n'aurions pas perdu



Muraille devant la 13^e Chambre, assisté de son avocat, M^r Noguères.

beaucoup. Il avait des lettres de recommandation pour certains partisans et se présentait à eux comme un envoyé secret de Moscou et comme un « camarade ».

« Je respecte toutes les opinions mais je n'aime guère que soient confondus la politique et l'espionnage. Je cherchais donc à savoir quelles étaient les questions que M. Muraille avait pu poser à ceux qu'il allait voir. C'était très simple. M. Muraille était extrêmement curieux. Il cherchait à savoir où se trouvaient nos usines militaires, il cherchait à connaître leur importance et ce qu'on y fabriquait.

— On ne donne pas facilement ces renseignements à un étranger !... protestai-je.

— Bien entendu ! On ne les lui donne pas quand on sait qu'il fait de l'espionnage. Mais il y a mille façons de poser une question. Paul Muraille disait beaucoup de politique. Et, quand son interlocuteur s'y attendait le moins, il faisait une réflexion insidieuse.

« — Vous savez peut-être, disait-il, que la Russie est actuellement menacée par beaucoup d'ennemis. Actuellement, on fabrique en France des obus, pour tel pays qui nous menace. En fabrique-t-on beaucoup ? Renseignez-vous. Cela servira à corser la propagande que nous faisons contre la guerre... »

« Sans doute, M. Muraille ne se contentait-il pas de poser ces questions qui sont d'une relative importance. Construisait-on de nouveaux sous-marins ? Y avait-il de nouveaux procédés de repérage par le son ? Paul Muraille s'intéressait à tout... »

« Dans ces conditions, notre devoir fut tout tracé. Il fallait démasquer Paul Muraille et réussir à connaître son système. Nous le suivîmes donc dans tous ses déplacements, nous surveillâmes ses changements de domicile. Il habita rue Saint-Honoré, rue Francœur. Il partit successivement pour Brest, Nantes, Marseille, Lyon, la côte basque et Saint-Raphaël. S'y faisant connaître sous le nom de Monsieur Paul, de Boissonnas et de Paul Albaret, représentant en huiles. Il fit à deux reprises un séjour à Toulon où il existe un « Office de l'Azote », une poudrerie et un arsenal importants. Il ne nous fut pas possible de le prendre sur le fait, car sans doute n'obtint-il pas toujours ce qu'il voulait. Il était prudent. Chaque fois qu'il donnait un rendez-vous à quelques-uns des partisans auprès de qui il avait réussi à se faire recommander, il prenait ses précautions. Il leur disait : — Je pense pouvoir arriver tel jour, mais, si vous ne me voyez pas je serai là tel autre jour.

« Huit jours plus tard, généralement... Il pensait à tout... »

« Notez que, jusqu'en 1930, dans la crainte de nous tromper, nous n'aurions pas fait arrêter Paul Muraille sous l'inculpation d'espionnage. Enfin, l'honnêteté d'un ouvrier nous fournit la présomption que nous cherchions. Paul Muraille avait remis à ce militant sincère

un questionnaire, assez précis, sur les récentes constructions maritimes. Le hasard nous mit en possession de ce document. Il ne restait plus qu'à arrêter l'espion pour l'empêcher de nuire. Cependant, pour plus de sûreté, nous le laissâmes attendre pendant quelques mois son questionnaire. Pendant ce temps, toutes les démarches qu'il faisait étaient consignées... »

« Enfin, en avril 1931, nous décidâmes de l'arrêter. Il était alors à Marseille. Nous assistâmes à un rendez-vous qu'il avait pris sur la Cannebière et nous primes le train en même temps que lui. Nous l'avons suivi sans nous reposer pendant cinq jours et six nuits.

« Je suis depuis longtemps dans la police, mais j'ai rarement fait une filature plus difficile. Paul Muraille ne prenait pas son billet au guichet ; il l'avait dans sa poche. Il entra dans la gare, puis, au moment où on s'y attendait le moins, il posait ses valises, se retournait brusquement et regardait autour de lui. Il allait au train, choisissait sa place, redescendait sur le quai, ne remontait dans le train que lorsque le chef de gare donnait le signal du départ ; encore, c'était pour redescendre avec ses valises et reprendre le train en marche. Bien entendu, il montait dans un autre wagon... »

« A Lyon, il s'arrêta plus de deux heures sur un quai, dénotant notre surveillance. Il fit semblant de traverser le pont de l'Université, puis il revint sur ses pas ; enfin, profitant de ce que le passage d'un tramway le dérobait à notre vue, il repassa le pont, au pas de course, et vint à son rendez-vous. Un partisan lyonnais l'attendait sous les arbres. Il ne le rejoignit qu'à la nuit... Un de nos hommes, caché derrière un arbre, réussit cependant à assister à l'entretien... »

« Nous le perdîmes à Paris mais enfin nous le retrouvâmes le 23 avril 1931, au métro « Sévres ». Là encore, il avait pris toutes ses précautions : il nous guettait au portillon. Nous savions de lui tout ce que nous voulions savoir. Nous l'arrêtâmes. Naturellement, il fit l'étonné. Il le prit de haut.

« — Je suis, dit-il, commerçant en primeurs !... »

« Enfin, il avoua bientôt qu'il avait un faux passeport... Mais il se refusa à reconnaître qu'il faisait de l'espionnage... Il n'était en possession d'aucun document compromettant. Nous n'aurions pas pu le faire emprisonner si nous n'avions conservé le questionnaire écrit qu'il avait remis à l'ouvrier marseillais... »

Nous rentrâmes à l'audience. M^r Noguères achevait sa plaidoirie. « Monsieur Paul », accoudé sur la barre, avait plus que jamais un visage impénétrable. Il écouta l'arrêt sans sourciller. Trois ans de prison. Il l'échappait belle.

Le tribunal n'avait retenu que les intentions de Paul Muraille...

— L'homme est très fort, murmura l'inspecteur X... Ce n'est pas un vulgaire espion. C'est un chef !...

Henri DANJOU.

"FILS" DE JOIE

LA CIGALE CINEMA

EXCURSION
HOTEL

PAULATS DES FETES DE PARIS

ALCANTARA

Ils changent constamment de champ d'opération, suivant que les inspecteurs de la brigade mondaine ont réussi à « brûler » leurs « coins » favoris.

l'inspecteur, que peuvent-ils répondre, tous ces possédés, soudain transplantés de l'ombre tiède du promenoir aux tristes lumières du poste de police ?...

— Je crois, dit l'un des inspecteurs, que ce sera fini pour ce soir ! Le coin doit-être brûlé, maintenant.

Un dernier couple franchit pourtant, cette nuit-là, le seuil du poste. Le plus lamentable de tous. Un gosse, aux mèches lustrées sous la casquette claire, et l'autre, un petit vieillard correct, à barbiche et à lorgnon.

Je reverrai longtemps encore apparaître dans la clarté jaune des lampes son visage effaré, inondé de sueur, sous l'innocent binoche à cordon. Il nia d'abord, avec obstination. On transmit son nom, par téléphone, à la permanence. Le renseignement revint peu après :

— Déjà au dossier pour le même motif.

Il se mit alors à sangloter comme un gosse pris dans un mensonge. Le gamin à casquette le considérait sans pitié. Les inspecteurs donnèrent l'ordre de l'élargir. Loque tremblante, il s'éloigna sans relever la tête.

— Qui est-ce ? demandai-je.

— Un fonctionnaire des Eaux et Forêts.

■ ■ ■

Voilà pour les amateurs.

J'ai surpris, bien d'autres rites dans ce monde spécial. Des gradins des bains de vapeur aux cases de certains édicules, quel décor ce vice n'emprunte-t-il pas pour s'épanouir ! Mais à mesure que se poursuivaient mes recherches, et que je descendais plus bas dans la maladive dépravation de certains êtres, une sensation de sourde angoisse m'étreignait le cœur d'un poids si lourd qu'il avait peine à le supporter. J'avais, à chaque pas, trouvé tant d'impudeur, tant de honteuse soumission, tant de déchéance, que je craignais, en allant plus loin, de rencontrer des images plus dissolvantes et plus éhontées.

Mais ma ronde nocturne ne s'arrêta pas là. Et, du bal de la Montagne-Sainte-Genève à ceux de la rue de Vanves et de la rue de Lappe, des bars de la Porte Saint-Denis à ceux de Pigalle, il me fallut considérer l'autre aspect du problème.

Qu'on ne s'y trompe pas.

Les vrais adeptes, les purs, si l'on peut dire en parlant des fervents de ces amours impures, ne sont pas là. Car les vrais adeptes sont des

timides et des faibles qui redoutent l'éclat des lumières et des musiques.

Pourtant, ces étonnants garçons que l'on voit, rue de la Montagne-Sainte-Genève, ou rue de Lappe, aux « Trois-Colonnes », ou près de l'avenue du Maine, au « Clair de Lune », tourner, les mains sur les hanches, et sourire de leurs lèvres fardées, ne sont pas tous des professionnels. Est-ce dire qu'aucun ne voudrait accepter l'offre généreuse que le hasard d'une rencontre lui présenterait ? Je n'en suis pas sûr. La barrière est fragile qui les sépare des tentations faciles sur les chemins scabreux où ils s'aventurent.

En attendant, les voici, venus pour la plupart du comptoir et de l'office, et parés pour le bal, comme des filles : cheveux lustrés, yeux cernés d'un trait de crayon, lèvres rouges, doigts bagués, pochette de soie à la ceinture. Ecoutez leurs gloussements et leurs rires pointus.

Observez leurs petites manières. Loin de se cacher, ils s'offrent en spectacle. Au nez de tous, ils minaudent, ondulent, s'étreignent, se repoussent, s'énervent et sourient encore.

L'un d'eux a sa plate poitrine drapée d'un corsage à rayures et d'un foulard. Mais les chevilles trahissent sous la robe le grand gosse aux joues peintes ! L'autre danse, bras nus, avec, près de l'épaule, dessinés au fusain, ces mots crus :

Vivent les l...

Là-haut, dans sa loggia, sous les feux roses des tulipes, l'orchestre joue en sourdine d'amollissants tangos, tandis que de gros messieurs à cheveux ras, conduits là par des guides complaisants, regardent d'un œil attendri, avec une moue soupirante, les ébats des danseurs trop poudrés.

Tant d'innocence pourrait faire illusion. Ceux qui s'y laissent prendre ne prévoient pas les périls qu'ils encourent. Le piège joue ici avec d'autant plus d'impunité que les victimes, la plupart du temps, n'osent porter plainte.

Car beaucoup de ces Fils de Joie ont, comme les filles, — leurs concurrentes sur le marché de l'amour — des maîtres. Et ces associations, et le trafic auquel elles donnent lieu, ne sont pas le côté le moins curieux du problème.

Ce couple opérant rue de Lappe. Un hôtel de la Bastille facilitait son commerce. Le plan était simple : lever « le miché » et profiter ensuite de sa confusion pour lui rafler son argent. Des signes secrets aidaient au manège. Si le gamin avait conclu l'affaire, il devait, pour en avertir

son souteneur, laisser tomber son chapeau. Celui-ci sortait du bal, allait se cacher dans la chambre où devaient venir l'adepte et son séducteur, et, là, attendait leur arrivée, dissimulé sous le tapis de la table. Généralement, l'adepte se déshabillait entièrement. Le gamin, pendant ce temps, traçait au crayon, sur la plante de ses pieds, des traits qui indiquaient le montant de la somme aperçue dans le portefeuille. Son complice l'appréciait à sa valeur et, d'une main adroite, tendue hors du tapis de table, raflait les billets. Si le gamin se grattait les pieds, au contraire, c'est que le client avait sur lui trop peu d'argent pour que fût risqué l'entôlage.

C'est la méthode tranquille. Il y a aussi le procédé plus brutal qu'employait récemment un autre professionnel et son souteneur, dans un hôtel de Montmartre, passage de l'Elysée-des-Beaux-Arts. L'homme, cette fois, se dissimulait, à l'avance, derrière un rideau et, au moment psychologique, surgissait, jouant le scandale :

— Vous n'êtes pas honteux ?... Abuser d'un enfant...

— C'est lui qui m'a entraîné ici...

— Peut-être, mais vous l'avez suivi... Allez, couste, payez si vous ne voulez pas que je vous dénonce !...

L'homme, trop heureux de s'en tirer à si bon compte, donnait tout ce qu'il avait sur lui.

De temps en temps, pourtant, une des victimes, bravant la honte, s'en va raconter sa mésaventure. Mais combien d'autres préfèrent le silence, comme par exemple les victimes de l'individu qui opère, depuis des mois, près de la Madeleine, et qui a échappé jusqu'à ce jour à toutes les dénonciations.

On m'a fait voir aussi le trafic des louches rabatteurs qui, à certaines heures de la nuit, hantent les abords des gares et les bars de Pigalle où, prêts à répondre aux appels des maisons spécialisées, ils tiennent leurs assises.

L'autre nuit, au « Barbès », l'un d'eux, près de nous, abordait un marin :

— Alors, petit gars, t'es en perm' ? ça boulotte ?

— Ça boulotte.

— Ça irait mieux, j'suis sûr, si tes poches étaient mieux garnies ?

— Ah ! dam...

— Eh bien ! viens me retrouver demain soir, je te présenterai quelqu'un qui voudrait s'amuser. Compris ?

— Je comprends surtout que j'suis près de la classe et que j'veux pas marcher dans vos coupures...

— Bon, comme tu voudras, c'est dommage : y avait un beau billet pour toi !...

Et l'homme, traînant ses maigres semelles sur le pavé mouillé, disparaît dans la foule. Vers quelle autre victime, ou vers quel asile maudit dirigeait-il ses pas feutrés et sa mine équivoque ?

— Voyez-vous, me disait un peu plus tard, cette nuit-là, mon compagnon de route, la tâche est difficile. On ne peut faire ici que du flagrant délit, et on doit agir avec circonspection. Mais il n'est pas douteux que, pour être moins grand qu'à Berlin, par exemple, le mal s'aggrave et il est temps de s'en préoccuper. Des projets de loi ont été proposés. La Chambre les repousse, redoutant par-dessus tout d'ouvrir un débat sur un tel sujet.

Pourtant, dis-je, croyez-vous que la seule peur du gendarme puisse enrayer les excès qu'entraîne un vice si en faveur ?

— Non, bien sûr ! Mais si les hôteliers et les trafiquants qui le favorisent et en vivent étaient sévèrement punis, ce ne serait déjà pas mal. Pour les autres, — pour les enfants, — c'est évidemment aux parents qu'incombe la tâche de les protéger contre d'aussi funestes penchants et surtout d'éviter à certains d'entre eux de devenir, par innocence ou par goût, des Fils de Joie !

Marcel MONTARRON.

Un de ces « possédés » est soudain transplanté de l'ombre du promenoir au commissariat.



DIVERS FAITS

L'identification des cadavres



L'expérience fut faite à la faculté de Lille, sous les yeux du professeur Leclercq.

Lille, (de notre correspondant particulier).

UNE sensationnelle expérience vient d'être tentée, à l'Institut médico-légal de Lille, par M. le docteur Muller, médecin légiste bien connu. Cette expérience, faite pour la première fois en France, a eu pour théâtre le vaste laboratoire de médecine légale de la Faculté de Lille; elle a été faite devant les yeux du professeur Leclercq, le distingué savant dont l'avis fait autorité en la matière.

Le sujet de tout ceci est, certes, un peu macabre puisqu'il s'agit de la conservation des cadavres, mais le résultat de cette innovation apportera de tels changements dans la médecine légale qu'il est impossible de n'en pas révéler les grandes lignes.

On se souvient que, lors de la mort de Foch, de Clemenceau et de Joffre, les corps de ces grands Français avaient été embaumés pour permettre l'organisation de funérailles grandioses. Afin d'arriver à une conservation, d'ailleurs limitée à quelques jours, une mutilation du corps s'imposait: le chirurgien mettait à nu l'artère fémorale et, par son canal, il injectait dans tout le système artériel et veineux des antiseptiques puissants qui retardaient la décomposition du corps.

Mais ce travail n'avait que peu de durée; en effet, après la mort de Joffre et la cérémonie de l'embaumement, on avait dû hâter la mise en bière du vainqueur de la Marne, la nature ayant vaincu les praticiens.

Les Egyptiens nous ont permis de contempler des momies, d'ailleurs affreuses à voir, de rois ou de reines morts depuis des milliers d'années.

Mais les embaumeurs égyptiens travaillaient un corps plusieurs mois et ce n'est pas cette façon de faire qui nous intéresse aujourd'hui.

Voici ce dont il s'agit: un savant de Nice, le docteur Pietri, au cours d'un voyage en Espagne, avait remarqué dans un musée un objet étrange. Il s'agissait du corps d'un homme, placé sur une table de marbre, et qui paraissait être en vrai marbre de Carrare. Le docteur Pietri examina plus avant le corps et reconnut qu'il s'agissait bien d'un cadavre conservé intact, par des procédés inconnus, mais qui semblaient parvenus à un rare degré de perfection.

Il s'enquit et, après bien des recherches, bien des questions, il réussit à percer certains détails mystérieux de la pratique des embaumeurs espagnols.

A son tour, le docteur Muller alla contempler cette curiosité et, lui aussi, chercha à percer le secret.

Le cadavre ne portait aucune trace de mutilation et son aspect était absolument par-

fait. C'est à un résultat analogue qu'il fallait parvenir.

Pour la première fois en France, l'expérience a été tentée. Le sujet traité était un nouveau-né du sexe féminin. Et voici comment on procéda à sa conservation.

Le docteur Muller a fait confectionner un matelas de toile, dans lequel il verse un flacon contenant de la sciure de bois et du charbon de bois finement pulvérisé et imbibé de substances aromatiques très fortes où domine le camphre. Ce matelas, avant de recevoir le corps, est aspergé largement d'une solution liquide, composée d'alcool, de formol et d'essences aromatiques. Le tout est placé dans une espèce de cage de verre, rendue absolument imperméable à l'air. Cette condition est indispensable pour la réussite de l'expérience.

L'air contenu dans le cercueil de verre se charge de toutes les essences subtiles qui s'échappent du matelas; les tissus sont baignés de ces effluves et les phénomènes de décomposition s'arrêtent. Ils s'arrêtent si bien qu'au bout de quelques jours ils sont complètement anéantis et que le corps reprend



Le Dr. Muller (à gauche) et le Dr. Vielledent ont mis au point cette découverte.

l'aspect qu'il avait au moment de la mort du sujet.

Cette expérience a été faite sur le corps d'un nouveau-né; mais il reste entendu que le procédé peut s'appliquer également aux adultes. Il n'y a que les quantités de sciure aromatique et d'essences liquides à augmenter, suivant les données exactes dépendant du poids du corps à traiter.

Cette nouvelle méthode constituera un progrès important pour la médecine légale, car elle débarrassera les instituts de toutes les chambres frigorifiques dont l'entretien coûte très cher.

Après cinq jours de macération dans les essences volatiles, le corps peut être sorti et laissé à l'air libre; on peut le conserver intact pendant des années; celui de Barcelone, en effet, est conservé depuis plus de 50 ans.

Ce procédé rendra également plus facile l'identification d'un corps. En cas d'assassinat mystérieux, on pourrait toujours, après plusieurs années, faire sortir de l'ombre le nom de la victime et attendre ainsi le criminel.

Au point de vue médico-légal, ce procédé assure donc une conservation parfaite d'un corps, conservation utile à une enquête; en deuxième lieu, il permet cette conservation sans aucune mutilation et, de plus, reste conforme à la loi qui interdit l'introduction de substances étrangères dans un cadavre.

On peut donc dire que la découverte du docteur Muller marque une nouvelle étape dans la science médico-légale. Il n'est pas douteux qu'elle permettra à la justice des investigations plus longues et plus précises, et peut-être, dans le cas de crimes anciens, la découverte de criminels restés ignorés.

AUGUSTIN-RODET.



Le docteur Muller prépare le cercueil de verre dans lequel on enferme le cadavre pour qu'il s'y sature d'effluves aromatiques.

Dans le prochain numéro de

VOILA vous lirez un grand reportage

de PAUL BRINGUIER:

Le Laboratoire de la Vie

BRUNO CORRA

IL PASSATORE

traduit de l'italien par Albert VIALIS

Chef de bande, voleur, séducteur, mais aussi bienfaiteur des pauvres, "IL PASSATORE", "Le Passeur", est l'un des plus fameux brigands de la Romagne.

12 fr.

LA NOUVELLE SOCIÉTÉ D'ÉDITION

POUR 20 fr.

par mois pendant 10 mois et 2 versements de 25 fr. Au comptant 198 fr.

ÉLÉANT PHONO

avec 10 morceaux musique et chant au choix sur grands disques et



POUR 34 fr.

par mois pendant 10 mois et 2 versements de 50 fr. Au comptant 360 fr.

SUPERBE PHONO

Avec 30 morceaux musique et chant au choix sur grands disques et

UNE MALLETTE PORTE-DISQUES EN PRIME Appareils garantis pouvant jouer tous les disques

LES MEILLEURS POSTES DE T.S.F.

POSTE 3 lampes, prenant postes européens, 2 versements de 50 fr. et 12 de 57 fr. SECTEUR, 95 fr. par mois. - VALISE, 130 fr. par mois. - M.UBLE-RADIO, 140 fr. par mois

Appareils garantis fournis complet avec accessoires grandes marques

Ecrivez-nous en joignant cette annonce pour recevoir gratuitement nos catalogues et tous renseignements.

La confiance de notre maison repose sur 30 années d'existence.

ÉTABLISSEMENTS SOLEA, (Service T.), 33, Rue des Marais - PARIS (10^e)

Ouvert de 9 h. à midi et de 14 h. à 19 h., le samedi également, le dim. de 10 h. à midi

BERGER

APÉRITIF ANISÉ

MIDI - 7 HEURES - "L'HEURE DU BERGER"

L'OBÉSITÉ

détruit la beauté, altère la santé et vieillit avant l'âge. - Pour rester jeune et mince, prenez

Le Thé Mexicain du Dr Jawas

et vous maigrirez sûrement, sans aucun danger. Produit végétal. Succès universel.

VOS SEINS, MADAME, auront une jeunesse éternelle si vous employez la CREAM GIVRYL, nouveau traitement scientifique d'un pharmacien biologiste diplômé. Rien à absorber. En vente: toutes pharmacies, bonnes maisons et aux Laboratoires Givryl, 16, rue Tolosane, Toulouse. LE TRAITEMENT: 70 Frs CONTRE MANDAT-POSTE.



Eugène Dieudonné
en 1918 - Ile Royale Guyane Française
OLD JAWAS 1918



A propos des hommes punis lisez cet autre document admirablement humain

La Vie des Forçats

par EUGÈNE DIEUDONNÉ

Préface par ALBERT LONDRES

LES HOMMES



Le Biskra mouillait en radé de Cayenne.

Ce reportage sur le bagne n'est pas un reportage ordinaire. Véridiques par l'enquête personnelle à laquelle s'est livré notre collaborateur et par les documents photographiques qui les illustrent, ces articles se distinguent du genre habituel par le fait que Marius Larique n'est tenu vis-à-vis de l'administration à aucune gratitude, pas même à de la complaisance. Pour la première fois, un journaliste a osé se rendre chez les forçats sans autorisation; il les a vus, il les a interrogés, comme il a vu et interrogé les fonctionnaires et les gardiens qui — dieu merci! — ne sont pas tous des bourreaux ni des gens sans moralité. Le résultat de son enquête est assez douloureux pour qu'il n'ait nul besoin d'en noircir le récit; ce qu'il a vu et découvert, non sans risques ni menaces, il le dira ici simplement. Tous les êtres qui ont encore un cœur



GRAND
REPORTAGE

par

MARIUS LARIQUE



Le pavillon de la direction des Douanes.

Un vol de flamants roses strie maintenant de couleur claire le ciel plombé et si bas sur la terre que les palmiers royaux semblent le trouer de leur flèche aiguë.
Le quartier officiel qui, partout ailleurs dans le monde, semblerait coquet et gai avec ses villas à larges auvents, ses arbres éternellement verts, ses fleurs sans cesse épanouies, laisse ici une impression pénible. C'est là que demeurent les commis de travaux, les commis aux écritures, les surveillants. On y croise parfois une femme fraîche — la femme d'un fonctionnaire — parfois un homme dont la casaque et le pantalon rayés blanc et rouge — la tenue infamante du bagne — rappelle vivement qu'on est ici sur une terre de pénitence; c'est un garçon de famille qui se hâte d'aller préparer le déjeuner, d'un surveillant, d'un commis ou de quelque important

commerçants marrons qui, de temps à autre, descendent des placers ou de la brousse, avec, dans leurs poches, des sachets pleins de poussière ou de pépites d'or et souvent, sur la conscience, plus d'un crime.

Saint-Laurent est la capitale du bagne. Le colonel Prevel en est le chef. Il habite, près du port, une splendide villa coloniale cachée par les bananiers, les manguiers, les citronniers et les fleurs si belles, si drues, si vivaces qu'on les croirait artificielles.

Lorsqu'il fut nommé, voici plus de cinq ans, directeur de l'administration pénitentiaire de la Guyane, une grande espérance naquit dans le bagne. Cinq mille hommes farouches attendaient comme le Messie ce militaire succédant à Tell, le nègre; cinq mille hommes n'ayant plus rien à espérer de la justice qui a statué définitivement sur leur sort, attendaient le Soldat. Celui-ci saurait être juste.

Les années ont passé et le bagne a gardé sa figure de mort, avec ses éclairs de férocité et ses exhalaisons de pourriture. Rien n'a changé. Peut-être ne dépend-il pas des hommes que quelque chose change ici.

C'est dans la rue que le colonel me reçoit, près de la grille de sa fastueuse demeure. Il lit avec soin les lettres qu'à Paris m'ont remises des amis communs. Mon arrivée le ravive.

— J'étais prévenu par le ministre des Colonies. Je ne peux vous autoriser à voir les îles, ni les pénitenciers, ni les camps.

— Je verrai donc le gouverneur à Cayenne.

— S'il le veut, il peut vous autoriser, mais lui aussi doit avoir des instructions minis-

térielles. Vous ne verrez rien. Vous feriez mieux de reprendre le bateau.

Moins impatient que le colonel de clore cet entretien, je lui pose diverses questions; ses réponses m'inclinent à penser qu'il connaît bien son bagne mais mal ses bagnards. Je crains qu'il n'accorde tous ses soins, toute son intelligence et son activité à n'avoir pas d'histoires, à « nager » parmi ses inférieurs qui le guettent, qui n'hésitent pas à le dénoncer dans des lettres au ministère, à durer enfin dans cette atmosphère de délation et de crime, de bassesse et de corruption.

S'il prenait garde que je dégoutte de sueur, que le besoin d'un punch glacé se fait singulièrement sentir, il agirait bien: il me recevrait chez lui, sous cette large véranda si fraîche que j'entrevois de la rue, mais des envieux écriraient au Ministère qu'il a pactisé avec le journaliste, avec l'ennemi... Il préfère s'esquiver: — Je vous reverrai peut-être à midi, sur le Biskra; je suis invité par le commandant.

Pour comble de malchance, une pluie diluvienne, une de ces pluies dont même les plus grands orages de France ne peuvent donner l'idée, se met à tomber.

Rien ne bouge dans la rue que l'eau balaie en rafales. Des grands cocotiers, des gigantesques arbres à pain, des bananiers, de toute la terre monte une odeur humide, malsaine. On ne respire plus qu'avec peine. Toute cette eau ne rafraîchit pas l'atmosphère et, quand l'implacable soleil renaît, c'est comme une dévance, comme le déchirement des voiles nau-séabonds qui empêchaient les poumons de jouer dans la poitrine. Tout redevient, d'un coup, brutal mais dur.



Le colonel Prevel (au second plan).



« Je verrai le gouverneur Siadoux. »

et le souci du respect de l'humanité dans l'homme seront profondément bouleversés. Ils s'étonneront qu'une institution aussi détestable, aussi démoralisante, aussi corrompue, malgré les accusations portées et renouvelées par les plus grands noms de la littérature et de la presse, n'ait pas encore été abolie.

■ ■ ■

I. — Leur capitale

Saint-Laurent-du-Maroni (été 1931)
(de notre envoyé spécial).

vingt hommes se sont élancés à l'assaut du Biskra, aussi pressés de l'occuper que moi de le fuir pour visiter Saint-Laurent-du-Maroni, où le bateau vient d'aborder.

Le choc se produit à mi-chemin de la coupée et ne tourne pas à mon avantage, bien que j'aie pour moi le poids et le prestige du civil inconnu en cet endroit du monde, à 7.000 kilomètres des côtes de France.

Ils n'ont pour vêtements qu'un pantalon de toile rude rayée rouge et blanc, un chapeau de paille grossière et verdâtre. Le chapeau n'est pas un luxe. Sans lui, nul ne pourrait ici résister à l'ardeur meurtrière du soleil.

La corvée de bateau est une corvée pénible de laquelle l'administration pénitentiaire, judicieusement, élimine les malingres et les fortes têtes. Ceux qu'elle choisit sont jeunes et encore vigoureux. Beaucoup ont le torse et les bras tatoués de femmes et d'inscriptions vengeresses. L'amour et la vengeance, deux souvenirs! Mais qu'il ne faut pas perdre, qu'il faut fixer là, sur son cœur, sur son maigre torse, de crainte qu'ils ne s'évadent, un jour, de la pensée...

Sur l'appontement, 200 autres bagnards travaillent en silence. Pas un mot, pas un rire.

■ ■ ■

Saint-Laurent-du-Maroni est plus connu dans le monde que Saint-Etienne ou Saint-Jean-de-Luz. Cette renommée sinistre lui vient non de sa population civile — 480 personnes — qui, ne faisant rien, n'ont pas d'histoire, mais de ses 1.200 bagnards, de ses 573 libérés, de ses 206 relégués individuels, des 170 surveillants militaires et gendarmes; de sa population flottante de 600 personnes, halatistes venus des bois, chercheurs d'or, prospecteurs,

PUNIS

Dans une de ces rues de la capitale du bagne, on croise parfois un "homme puni".



civil. Plus loin, c'est le quartier du commerce avec ses magasins aux devantures multicolores; plus loin encore se dressent de sordides petites boutiques tenues par des Chinois; la brise du Maroni n'arrive pas à chasser la puanteur de ces tanières.

Dans ces refuges de libérés, dans ces laboratoires d'évasions, on trouve des pirogues à acheter ou à voler; dans ces bouges, l'entrepreneur de « cavales » se fournit de vivres et de vêtements, parfois aussi d'un pilote, d'un de ces noirs Bonis qui connaissent le Maroni comme leur canot et qui sont d'extraordinaires payeurs. C'est là que se troquent d'intraisemblables marchandises et que, la nuit, dans les arrière-boutiques, les lépreux de l'Îlot Saint-Louis viennent vendre les poulets qu'il élèvent, jouer aux cartes, s'enivrer de tafia, jusqu'à l'aube.

Les plus sombres trafics ont lieu dans ces repaires où ni la police ni les surveillants ne s'aventurent; les crimes les plus effroyables y sont perpétrés. Il est si facile de se débarrasser des cadavres. Le Maroni coule là, au pied de ces maisons d'où s'élève l'horreur et qui sont effrayantes, même en plein midi...

Un grand nègre me barre presque la route: — Tu veux des flèches empoisonnées? Je t'en ferais une douzaine.

Je n'ai pas besoin de flèches empoisonnées, mais je me garde bien de le dire.

Un autre me demande si je ne veux pas aller à Albina. On me paierait cher pour mettre les pieds dans une pirogue où il y aurait cette face patibulaire. Des libérés tournent autour de nous, comme des loups affamés en quête d'une proie. Encore est-ce là une comparaison facile et insuffisante, car je ne crois pas possible de découvrir jamais, à l'orée d'un bois, des loups si maigres, si pelés, si galeux, si affamés que ces hommes-là. Je m'en délivre avec une tournée de tafia.

■ ■ ■

J'ai maintenant besoin de fuir ce milieu trouble, de respirer et, puisqu'il me reste du temps avant de déjeuner à bord du Biskra, je reviens sur mes pas et je me hasarde hors de Saint-Laurent. Je longe la ligne du petit Decauville qui mène à Saint-Jean. Quand je serai las, quand ma pensée, quand mes poumons ne souffriront plus, je rejoindrai le bateau.

Mais voici que, devant moi, arrive un for-

cat. Je les reconnais déjà, à leur tenue. Il tient comme un fusil son sabre d'abatis sur l'épaule et il monologue en marchant.

S'il vous arrive de rencontrer un jour sur les chemins de Guyane de ces hommes aux pieds nus, vêtus de guenilles, qui parlent seuls en faisant de grands gestes, n'ayez pas peur : ils ne sont pas fous. Il s'agit de bagnards qui ont pris cette habitude pendant les mois, les années peut-être, passés à la réclusion de l'île Saint-Joseph, le plus terrible endroit du monde. Ce qui paraît une manie, les a sauvés de la démence.

Intrigué, je me mis à suivre cet homme : — Il me crèvera, il me fera la peau, à moi Charreyre, disait-il.

Sa marche était rapide et ses pieds nus ne souffraient point des pierres de la voie ferrée.

Pas la peine de s'être évadé six fois, d'avoir tiré deux années de réclusion, douze mois « d'Inco » à Charvein, six mois de route coloniale pour qu'un « gaffe » me possède, bêtement.

Un serpent traversa la minuscule voie ferrée. Bien que sa pensée fût ailleurs, Charreyre vit la bête immonde qu'il eût pu couper de son sabre. Il préféra, pour ne pas l'abimer, lui appliquer sur la tête un coup sec d'une badine qu'il tenait de l'autre main. « Roth, le naturaliste, me l'achètera peut-être ! » Avec une fine liane, il serra la tête du reptile qui frémit encore un peu de temps dans son dos avant de mourir.

Le soleil tapait sur l'homme solitaire. « Si j'arrive à temps, j'irai me jeter un verre de tafia chez le Chinois ». L'obsédante pensée revenait :

Ah ! les vaches. J'en ai marre de leur stère, marre de Saint-Laurent. S'ils ne m'accordent pas ce que j'ai demandé, mon transfert à Cayenne, j'en joue un air. J'en ai marre, plus que marre de leur chantier forestier. J'y laisserais ma peau.

La suite de ce soliloque à voix haute devant m'apprendre qu'il avait peur. D'avoir revu, ces temps derniers, son mortel ennemi, le surveillant Chasle, dans les rues de Saint-Laurent, lui avait donné l'idée de sa fin prochaine.

Il m'abattrait un soir, comme un chien, sans provocation de ma part, sans avertissement de la sienne. Un « bourricot », un « charognard », de même avec lui, lui arrachera deux boutons de sa vareuse et il dira qu'il était en état de légitime défense. On le croira, on les croit toujours, je suis fixé là-dessus, et puis, quand même, ça ne me ressuscitera pas. Ah ! les vaches.

Il allait de son grand pas silencieux et souple, sans paraître souffrir de l'accablante chaleur et sans voir les concessionnaires arabes qui le saluaient poliment. C'est que, longtemps, il avait été une « terreur », une vraie. Pas un de ces hommes à galerie qui se dégonflent au premier coup dur, mais un « tueur » qui faisait la loi dans la case, vendait le café et tenait le jeu.

Maintenant il était vieux, mais le souvenir de ses colères terribles n'était pas éteint dans le bagne. Les Arabes, en particulier, redoutaient cet homme farouche dont le visage était coururé de cicatrices.

Lui, sachant la haine de Chasle et qu'au premier conflit entre eux, il « n'aurait pas la loi », devait trembler...

Un peu plus loin, il croisa un surveillant : — Pardon, chef, vous ne savez pas si je suis affecté à Cayenne ?

— Je crois que si, Charreyre. Passez donc au bureau, en rentrant. Vous êtes verni.

— Verni ! Verni ! Et le « même » ?

Il faisait allusion à un jeune du dernier convoi, à figure de fille, à la peau blanche, sans tatouage, qui, je l'ai su depuis, était son tendre ami.

Près du Biskra, sur l'appontement encombré de marchandises, de wagonnets et de Guyanais dont la grande joie est de prendre l'apéritif dans le fumoir du bord, je me retrouve seul et désespéré. Ce village sinistre, ce vieux forçat viennent de me donner la sensation de ce



Metge, le dernier "homme puni" de la bande à Bonnot.

LES

— Vous venez en effet de découvrir l'une des plaies du bagne.

« Ces deux-là sont des « poules de luxe » ; ils sont « entretenus ». Leur homme travaille pour eux, pour deux. Ce ne serait rien encore qu'une abjection qui pourrait trouver son excuse dans l'absence de vraies femmes. Mais voici le pire : leurs hommes sont des fort-bras. Ils savent se faire craindre et obéir, la nuit dans les cases, le jour sur les chantiers. Aussi, pour être tranquilles, pour avoir la paix, les surveillants s'en font des auxiliaires. Comment, me direz-vous, puisque ces hommes terribles les haïssent ? Par le « même ».

Au moindre incident, on brisera cet amour infâme. C'est bien la plus grande horreur du bagne, que loin d'y combattre les mœurs hors nature, le vice, on l'y encourage ; ceux dont la charge serait de les réprimer en profitent.

— Vous en verrez bien d'autres, malgré l'obstruction de la « Tertiaire ».

Quitter Saint-Laurent est une joie à peine atténuée par le fait de savoir qu'il y faudra revenir.

Comme, alors, le Biskra paraît bon et beau, avec son équipage bienveillant, son commandant — cet excellent M. Dausse — basané,



Une corvée de déchargement du "Biskra" à St.-Laurent du-Maroni.

HOMMES



Encadré des gardiens revolver au côté, le convoi lamentable des "nommes punis" débarque au bagne.

PUNIS

Duez et sa femme dans leur splendide propriété, près de Cayenne.

Ils travaillaient sur le quai torride, sans un mot, sans un rire.



qu'était le bagne : une immense misère, une immense dépravation, une immense hypocrisie. Même ici, les condamnés travaillent peu. Mais ils sont sur une terre de mort, à 7.000 kilomètres de la France ; ils vivent — est-ce vivre ? — sans espoir, avec la faim, la soif, le climat, les moustiques, les surveillants, les autres forçats pour ennemis. Personne ne se soucie d'eux que pour les exploiter. Ils sont moins que des bêtes. Ils comprennent qu'autour d'eux ce n'est que dissimulation, délation, trafics ignobles. On les emploie à d'inutiles travaux : le stère, l'arrachage de l'herbe, la propreté des rues, la propreté des maisons. Rien ne reste de leur ouvrage ; rien qui monte jamais vers le ciel ; c'est toujours à recommencer. Pas de but ! Si, un seul : l'évasion... Pas de terme à cette détresse ! Si : la mort...

Un homme est près de moi ; l'étonnant, c'est qu'il soit blanc ; qu'il soit vêtu comme moi d'un costume civil de toile blanche et qu'il n'ait, pas plus que moi, de revolver en sautoir. Ce n'est pas un surveillant. Il appartient pourtant à l'administration pénitentiaire ; il est commis aux écritures. Il me l'apprend sans faire un geste, sans me tendre la main.

— Il ne faut pas que j'aie l'air de vous renseigner. On me le ferait payer cher. Mais ce qui se passe ici, trop souvent, me révolte. Vous avez bien fait de venir. Ne croyez pas trouver dans l'administration beaucoup d'appui : ils ont peur de tout, parce qu'ils ont tout à craindre.

« Croyez-vous qu'ils vont vous laisser visiter les camps où les hommes, affamés, meurent comme des mouches ? Et les chantiers forestiers où des cadavres ambulants rongés de fièvre et d'ankylostomes traînent ou débitent des billes ? Pensez-vous qu'ils vous laisseront aborder aux îles où l'arbitraire est la règle ; à Godebert, qui a remplacé Charvein, le camp des incorrigibles ; à Saint-Jean où règne une brute ?

« Mettez-vous bien dans la tête qu'il ne faut pas que vous voyiez les louches trafics de certains surveillants, leur complaisance pour quelques transportés, leur rudesse pour d'autres ; je vais à Cayenne par le même bateau que vous ; nous y serons plus libres pour parler ».

— Expliquez-moi tout de suite pourquoi je vois là-bas deux jeunes forçats qui, depuis un bon quart d'heure, se reposent et bavardent sous l'œil paternel d'un surveillant, alors que les autres triment en silence et sont rudoyés par leurs gardiens. Cela, ajoutai-je à demi par plaisanterie, choque mon sens de la justice.

à la figure ravagée comme celle d'un corsaire, son jeune et sympathique commissaire Granger d'Arc et le doux, le sceptique docteur Raffier, médecin du bord !

Parce que je venais de Saint-Laurent, j'ai passé vingt-quatre heures délicieuses à bord du vieux raffiot, dont Albert Londres a dit trop de mal.

Aussi est-ce avec plus d'optimisme au cœur, en dépit d'un fameux paquet de mer qui, près du phare de l'Enfant-Perdu, inonda ma cabine et brisa mon appareil photographique, que je vis paraître le sémaphore de Cayenne.

Le Biskra venait de mouiller au large de Cayenne. Car depuis 50 ans, malgré l'apport annuel de huit cents travailleurs-forçats, la Guyane n'a pas trouvé le moyen d'avoir un port. Un cargo, tel le Caraiïbe, un petit paquebot, tel le Biskra, sont obligés de rester à distance respectueuse, comme s'ils craignaient de se souiller au contact du bagne.

Au bas de la coupée, un forçat m'attend dans une barque. Ce n'est pas là une délicate attention de l'administration pénitentiaire. Je n'en suis redevable qu'à la Compagnie Générale Transatlantique qui utilise les muscles de ce bagnard pour ramer sur la frêle galère.

Je supplie le docteur Raffier de m'accompagner : — Je ne connais personne ici ; vous n'allez pas m'abandonner. Je vous ai suivi à Trinidad, à Sainte-Lucie, à Georgetown, à Paramaribo. Vous n'allez pas m'abandonner ?

Il finit par céder. A cause de la grosse mer, il le regrette bien vite. Ce n'est pas qu'il ait peur du forçat, mais il craint que celui-ci n'ait assez de force pour vaincre un mauvais courant capable de rejeter sur les rocs de l'Enfant-Perdu la légère embarcation dans laquelle il s'est imprudemment fourvoyé.

— Mon ami, dit-il au forçat, je vous donnerai dix francs pour votre peine ; mais ne craignez-vous pas de faiblir ?

Ses propos se perdent dans le tumulte des vagues et du vent. Du moins, le forçat n'y prend-il garde.

Les tatouages de son dos (une jolie femme, une rose) accusent, en l'ombrant, le jeu libre de ses muscles, évoquent et rendent plus sensibles la poésie, la joie de vivre, et nous font regretter davantage d'être là, en triste posture.

Les choses ne vont pas ici comme à Saint-Laurent-du-Maroni. Nous sommes dans une ville libre où les libérés trouvent de pauvres



travaux parce qu'on les protège contre la main-d'œuvre des condamnés en cours de peine.

A voir leur mine, leur détresse, on peut croire d'ailleurs qu'ils sont mal protégés.

Sur l'appontement, pas un forçat ; rien que des libérés et qui ne sont pas reluisants. On est loin de compte avec le jeune forçat au torse nu qui menait la barque, avec les deux ou trois cents bagnards de corvée de la veille sur le quai de Saint-Laurent. Ils n'ont qu'un point commun : ils vont pieds nus. Des loques couvrent à peine leurs maigres carcasses. Auquel vais-je confier la malle que le condamné vient de jeter sur l'appontement ? Pas un de ces moribonds qui puisse porter une telle charge. Plutôt que d'une lourde malle, il faudrait un bon repas à ces êtres hâves, dépenaillés. Leur nombre ne peut compenser leur faiblesse individuelle. Il y a des unijambistes, des manchots, des béquillards parmi cette armée d'invalides du bagne.

Le docteur, maintenant que les traverses de bois sur lesquelles il se trouve ne tremblent plus sur l'eau mouvante, maintenant qu'il est pour ainsi dire, à terre, a repris sa décision et me tire de cette pitoyable incertitude.

Il avise, près de la brouette, un vieux libéré tout aussi maigre et bistré qu'un hareng saur. — Tu vas conduire cette malle à la douane. Il s'éloigne ; je le suis. — Vous allez bien, vous ! Il y a là-dedans toute ma fortune. S'il disparaissait avec ? — Ils sont honnêtes, me répond-il. Je comprends par là que tout son optimisme est revenu.

■ ■ ■

Je voulais voir le bagne, donc des voleurs, donc des assassins. Je suis servi à souhait avec la douane de Cayenne. On détousse là les gens, on les assassine comme au coin d'un bois. J'avais apporté des disques usagés de phonographes pour un ami. Il m'en coûte trente-trois francs cinquante. Pour les forçats, pour les libérés, j'avais apporté des cigarettes de France, payées deux francs cinquante le paquet, des cigarettes qui coûtent douze sous ici. La douane m'a fait verser un droit supplémentaire de deux francs cinquante par paquet. Un employé, d'une main molle et noire, remue mon linge, mes complets de toile, regarde avec suspicion mes souliers de rechange et reste interdit devant mon appareil photographique qu'un coup de mer brisa à l'Enfant-Perdu, devant mes boîtes en étain, pleines de pellicules. Je grogne ; — C'est pour mon travail. La moutarde commence à me monter au nez ; de mon front, la sueur coule à grosses gouttes sur l'étal en bois jonché de mes dépouilles. Le douanier croit-il que c'est là, non le fait d'une chaleur infernale à laquelle, depuis la Martinique, je n'ai pu me faire, mais l'indie d'une conscience chargée et que je veux passer des objets en fraude ? Il fouille les recoins de mes bagages, puis revient à ce mystérieux outillage photographique.

Si l'appareil est passible de droits, je l'abandonne : il est brisé. Mais les pellicules ! Au prix des taxes sur les cigarettes, je suis ruiné si les pellicules paient. Le noir douanier va consulter un chef. Minute émouvante. Il reparait : — Vous pouvez disposer.

Le docteur n'en revient pas : un objet de la métropole ne paie pas de taxe à Cayenne ! Voilà qui tient du miracle. N'espérons pas toutefois qu'un autre miracle remettra de l'ordre dans notre malle. Comptons plutôt sur le libéré et sur nous-même. Et quand tout sera rangé, puisque je confie ma malle jusqu'à l'hôtel de Verdun à ce forçat d'hier, à cet homme qui a volé ou assassiné, que je n'oublie pas surtout d'en refermer les serrures à clé !

Méfiance bien excusable : c'est mon premier contact avec un « homme puni ». Mes préventions, mes sottises craintes vont vite tomber...

■ ■ ■

D'autant mieux que le docteur me conduit chez un ancien « homme puni », riche à présent, respectable et respecté. Duroc va bientôt abandonner son petit bazar pour entrer dans une superbe maison qu'il a payée 100.000 francs et qu'il emplit de marchandises. Malgré la crise des placers, ses affaires marchent bien. Il n'aime guère qu'on lui rappelle son passé. Réha-

bilité, c'est maintenant un homme qui a le même droit que quiconque de porter des moustaches et des cheveux longs. Il en use. Malheureusement pour lui, bien qu'il soit encore jeune, les moustaches et les cheveux sont blancs : le bagne joue de ces tours-là.

J'étais entré dans son bazar, sous le prétexte d'acheter du papier.

Le médecin venait de me dire : « Il est sur l'œil », expression jolie de Touraine qui signifie : « Il se méfie, il ne va pas vous raconter son histoire », quand un petit homme sec, nerveux, à la fine moustache grise, aux yeux bleus et clairs, entra en bondissant dans la boutique. Il avait besoin d'enveloppes. Le médecin me prit un peu à l'écart : — C'est Duez.

Duez ! Comme il avait changé. Je revis, tout d'un coup, la photographie du liquidateur des Congrégations, dans les journaux de l'époque. Une barbe soignée encadrait le visage plein, ferme, sans une ride. Alors, il traitait à sa table de hauts magistrats ; un homme politique qui devint président de la République se disait son ami et lui devait de l'argent. Ce qui n'empêcha pas Duez, le 21 juin 1911, d'être condamné à 12 ans de travaux forcés. Les hommes, les hommes politiques surtout, sont oublieux.

Un peu plus tard, dans une rue de Cayenne, près du marché, j'ai rencontré Marius Metge.

En 1908, alors qu'il était aide-cuisinier à Londres, Marius Metge connut Kropotkine et Malatesta, deux grands théoriciens de l'anarchie. S'il avait borné là ses relations avec les anarchistes, tout eût été pour le mieux. Il y a, pour le monde civilisé, un assez grand nombre d'anarchistes-intellectuels qui ne se portent pas mal. Il arrive même que leurs théories n'empêchent pas certains d'entre eux d'accéder aux emplois les plus honorifiques dans l'Etat. Le tout est de savoir virer à temps et surtout de ne pas tomber sur des bees de gaz : Bonnot, Lacombe, Carrouy, que la jeunesse fait prendre pour des flambeaux. Parce qu'alors, cela conduit tout droit au bagne et, du bagne, on ne revient pas aisément...

Metge y est encore. C'est le dernier « homme puni » de la bande Bonnot ; les autres sont morts ou graciés.

A l'île Saint-Joseph, en réclusion, il a communiqué avec Dieudonné, par le procédé, bien connu en prison, des coups frappés par intervalles contre les murs ; à l'île du Diable, lorsqu'il allait porter la nourriture aux déportés, il serrait furtivement la main de de Boé et lui glissait un « bif-ton », la gazette de l'île Saint-Joseph et de l'île Royale ; mais Dieudonné et de Boé ne sont plus aux îles du Salut. L'un est maître ébéniste à Paris, l'autre maître imprimeur à Bruxelles. C'est peut-être moins glorieux que d'être, à Cayenne, le dernier survivant de la bande Bonnot et de la bande Lacombe, celui qu'on montre au nouvel arrivant, mais cela vaut mieux. Marius Metge se passerait bien de

la vedette s'il pouvait obtenir un maigre fromage lui permettant de vivre ailleurs que dans ce pays où il finira bien par laisser ses os, après y avoir laissé sa santé, sa jeunesse, ses enthousiasmes puérils, sa graisse et ses cheveux.

Marius Metge n'a pourtant jamais manqué de nourriture. Pendant trois ans, il a été cuisinier du camp ; puis il a monté en grade : nommé cuisinier des surveillants, il y est resté neuf ans ; il a préparé ensuite les mets du regretté capitaine d'infanterie coloniale Serre, mort si tragiquement sous les coups d'un furieux, un de ses Sénégalais. Enfin, quand je l'ai vu revenant du marché de Cayenne, tenant à la main un panier rempli de provisions qu'il destinait à son patron, M. le Procureur Général Daudard, il était pressé d'aller mettre son rôti au four.

Metge a vécu toutes les horreurs d'un bagne en face duquel celui d'à présent paraît être une transportation pour jeunes filles. Il a connu, presque chaque nuit, les coups de couteau dans les cases ; l'époque des fort-à-bras, des tueurs ; il a raté deux évasions et deux fois la mort. Il n'a pas raté la réclusion à Saint-Joseph, qui était loin d'être une douceur avant les passages d'Albert Londres et de Louis Roubaud, avant les décrets de 1925 et dont on peut même se faire une idée en la comparant à la réclusion d'à présent. Il a connu la brutalité des surveillants et celle des bagnards. Il sait par expérience la vie d'un « Inco », d'un « dur ».

Maintenant, il a aux coins des lèvres deux plis amers ; il ne peut se garder de sourire quand on lui parle de la dureté du bagne actuel. Il fréquette chez les « philosophes » de la cité mais il donne rarement son avis sur un point de doctrine libertaire ou simplement humanitaire. Il se garde de trop parler, car il sait ce que coûtent aux autres certaines paroles qu'on dit pour exposer une théorie ou simplement par jeu.

Ou peut-être a-t-il oublié qu'il fut anarchiste pour ne plus se souvenir que d'avoir été cuisinier dans les grands hôtels de Londres. Il y a 25 ans, il aurait empoisonné d'une main légère, avec une grande tranquillité de conscience, les mets d'un capitaine, d'un gouverneur et surtout d'un procureur général. A présent, il soigne les plats de Mme et de M. Daudard. Il est heureux quand un invité du procureur — quelque militaire ou quelque banquier — lui dit : « Fameux, ce plat, Metge ! » On vient de lui offrir une participation dans un hôtel-restaurant qui se fonde à Cayenne (la nécessité s'en faisait sentir). Mais il doit verser 2.000 francs de cautionnement. Dix-neuf ans de bagne ne l'ont pas enrichi ; il n'a pas un sou. Il a dû se contenter d'établir une cantine, près de Cayenne. Il y nourrit des gens sans aveu. L'ancien anarchiste Metge n'a pas oublié qu'il était un homme ; il voudrait obtenir sa grâce pour rentrer en France, parmi les hommes...

■ ■ ■

C'est le hasard qui me fit découvrir ces trois hommes dès mon arrivée. C'est le hasard et pas du tout le délégué de l'Administration, un M. Sontag, dont le strabisme s'accroissait chaque fois qu'il passait devant le café de Verdun où j'avais trouvé un appartement à double issue, mon quartier général. Ce M. Sontag eut l'idée de suspendre les corvées et d'arrêter la distribution des garçons de famille, durant le temps que je resterais à Cayenne.

Mais l'autorité de Sontag s'arrêtait aux vivants ; il ne pouvait empêcher la sortie des morts...

(A suivre.)

Marius LARIQUE.

Copyright 1931 by « Détective ».

rvée
har-
t du
" à
rent
oni.

e
.
t.



Notre collaborateur Marius Larique interroge un forçat au torse nu, dans la cour des ateliers.



On vit Paul Barthe conter fleurette à sa fiancée, Pierrette Guillot, sur les berges fleuries du « Bassin » où ils se promenaient enlacés.

FIANÇAILLES SANGLANTES

Castelnau-d'Aud (de notre envoyé spécial).

J'ARRIVAIS à Castelnau-d'Aud pour l'enterrement. Une côte de cinq cents mètres sépare la gare de la ville. C'est au bout de cette côte, en débouchant sur la Grand-Place, que je croisais un maigre cortège, au premier rang duquel un homme trapu, grisonnant, flanqué à droite et à gauche d'une grande femme sèche sous ses voiles, conduisait le deuil. Tous trois avançaient lentement, les yeux fixés au sol, d'un pas mal assuré et comme gênés par le soleil qui mettait en valeur leurs souliers gris de poussière et leurs vêtements noirs pauvrement teints. Devant eux, au pas de l'unique cheval, le corbillard allait cahin-caha, drapé de blanc, fleuri de deux gerbes de lys qui, déjà, fanaient.

De rares personnes composaient le cortège. J'aurais pu les compter. Mais ce qui me frappait, c'était l'extraordinaire curiosité que suscitait le passage de ce convoi. Chacun le saluait, le suivait longtemps des yeux avec une bizarre insistance. Ainsi, il gagna le petit cimetière Saint-Michel qui s'arrondit aux bornes de la cité, au milieu d'une campagne verte et vallonnée.

Deux « croquemorts » soulevèrent le drap immaculé : on aperçut l'oblongue caisse de frêne dont les poignées de cuivre lancèrent un éclat bref. Son pic à la main, le fossoyeur attendait devant un caveau ouvert d'où s'échappait une odeur de cave. La pierre de ce monument était couverte de couronnes de perles noircies par le temps, au milieu desquelles les gerbes de lys retrouvèrent leur blancheur crue. Et, après de rapides condoléances, ce fut la dislocation.

L'homme aux cheveux gris et ses deux compagnes revinrent à pied. Comme ils atteignaient leur domicile, deux commères interrompirent leur bavardage et hochèrent la tête.

— Tiens ! articula enfin l'une à mi-voix, les voilà qui rentrent, maintenant qu'ils l'ont enterrée, cette pauvre mignarde...

— Si ce n'est pas une pitié, grommela l'autre. Mourir comme ça, si jeune et pour son fiancé...

— Oui, répliqua la première. Mais faut dire ce qui est... Le père l'a bien vengée...



Originaire des Pyrénées-Orientales où son père fut longtemps avoué à Céret, Marie-Thérèse Guillot, que l'on appelait plus volontiers Pierrette, venait, il y a un an, s'installer à Castelnau-d'Aud avec ses parents. M. Guillot était, en effet, nommé juge au tribunal de cette ville, que l'on rétablissait après l'avoir supprimé en 1926.

La famille Guillot se composait du père, de sa femme, d'une sœur de celle-ci, Mme Guérin, et de Pierrette. Le juge loua le premier et le second étages d'une paisible maison aux volets verts située au 44 de la rue du 11-Novembre. Mme Guillot engagea une bonne. Pierrette se fit des relations. C'était une aimable adolescente de 18 ans, petite, blonde, au corps mince, au visage joli. Elle s'habillait avec goût, chaussait de bas de soie sa jambe mignonne et ne détestait point la compagnie des jeunes gens. Les soupirants ne lui manquèrent pas. Mais la demoiselle, sous des dehors gentiment émancipés, leur tenait la dragée haute. Elle avait cependant un flirt, André M..., un élève en pharmacie âgé de 19 ans, dont le père, capitaine d'infanterie, était en garnison à Castelnau-d'Aud.

Nerveuse, impulsive, impressionnable, Pierrette Guillot lisait beaucoup et se prétendait détachée de la vie. Elle soutenait fréquemment qu'elle ne redoutait point la mort. C'était une nature délicate dont l'enfance avait été pénible. Point encore très solide, elle devait passer ses vacances à la montagne. C'est de cette façon qu'au mois d'août, en Cerdagne, elle rencontra Paul Barthe, un beau gars de 23 ans, qui avait fière mine sous son uniforme bleu et or d'élève de l'École de Santé navale de Bordeaux où il était entré major de sa promotion.

Par ces tièdes nuits de Cerdagne, une idylle s'ébaucha entre la jeune fille et le garçon. On parla mariage. Consulté, M. Guillot ne fit aucune opposition. La famille du jeune homme était modeste, mais des plus honorables. Le père de Pierrette proposa au jeune homme de venir passer quelques jours chez eux, à Castelnau-d'Aud, afin de faire plus ample connaissance. Paul Barthe accepta. Le 26 septembre, il arriva chez le juge où il pensait demeurer quarante-huit heures. Tout compte fait, il y resta jusqu'au 6 octobre. Dix jours durant, on le vit conter fleurette à sa fiancée sur les berges fleuries du « Bassin », où ils se promenaient tendrement enlacés.

— Ça fera un beau couple, souriaient ceux qui les rencontraient.

Une seule ombre à ce bonheur. Paul, qui adorait Pierrette, se montrait atrocement jaloux. Inconsciemment, la jeune fille s'amusa à exciter ce sentiment. Coquette, elle ne manquait point l'occasion de sourire à son ancien flirt, André M... Le jeune élève en médecine en conçut un très vif dépit. Or, le matin du jour fixé pour son départ, le facteur Ramon lui remit une lettre anonyme. Que disait cette lettre ? On ne le saura jamais. Ce que l'on sait, c'est qu'après l'avoir lue, Paul Barthe la détruisit.

Donc, mardi dernier, à 14 h. 50, Paul Barthe devait quitter Castelnau-d'Aud. Après le déjeuner, il monta dans sa chambre (celle de Pierrette qu'elle lui avait momentanément cédée) pour faire sa valise. La jeune fille l'accompagnait. Soudain, M. Guillot, sa femme et sa belle-sœur, qui étaient demeurés à l'étage inférieur, entendirent les échos d'une violente discussion.

— Les enfants se disputent, dit Mme Guillot. — Je vais voir ce que c'est, répondit le juge en se levant.

Il rejoignit les jeunes gens. — Voyons, qu'est-ce qu'il y a ? demanda-t-il avec bienveillance.

Sa fille répliqua, avec un flegme qu'on ne lui avait jamais connu :

— Il y a que nous ne nous marions plus...

— Ce n'est pas sérieux ! s'exclama M. Guillot. Voyons, Paul, m'expliquez-vous ?

— Demandez à Pierrette, fit le jeune homme d'un air las.

Mais Pierrette ne voulait rien entendre. M. Guillot descendit et dépêcha sa femme, avec l'espoir qu'elle serait plus heureuse. Mais, comme elle arrivait au second étage, trois coups de revolver retentirent, puis deux choes rudes ébranlèrent le parquet.



A 14 h. 30, le lieutenant de gendarmerie Chevillard, de la brigade de Castelnau-d'Aud, décrocha le téléphone.

— Allo ! dit une voix au bout du fil. Il y a un drame chez M. Guillot. Sa fille et le fiancé de sa fille sont morts...

Le lieutenant, qu'escortait l'adjutant Toulze, se précipita rue du 11-Novembre et gagna la chambre tragique. Dans cette pièce, deux corps gisaient : celui de Paul Barthe, couché sur les pieds de Pierrette. Mais, tandis que celle-ci râlait doucement, le jeune homme ne donnait plus signe de vie. Tous deux avaient été atteints au même endroit, en pleine tempe.

Penché sur la jeune fille, le docteur Baïssat lui prodigua des soins inutiles : elle devait expirer une heure plus tard sans avoir repris connaissance.

Le lieutenant Chevillard avisa M. Guillot, qui paraissait étonnamment calme.

— A la suite d'une querelle, déclara le juge, le fiancé de Pierrette l'a tuée et s'est suicidé...

Explication très simple, comme on voit, trop simple, car soudain, dans un silence, la voix du docteur articula nettement :

— Non. Le jeune homme ne peut pas s'être tué. Aucune déflagration n'est visible autour de la blessure. Il a été abattu de loin. Quant à la jeune fille, le coup qui l'a mortellement blessée a été lâché à bout portant.

Perplexé, le lieutenant se retourna vers le père : — Et l'arme du crime ? finit-il par dire.

M. Guillot tira de sa poche un revolver à barillet :

— La voici, répliqua-t-il. C'est mon pistolet que j'ai trouvé par terre, près de la main droite du jeune homme.

Et il ajouta, après un court moment de réflexion :

— L'arme se trouvait dans le tiroir de ma table de nuit... Paul et Pierrette, tous les deux, le savaient...



Des témoins furent interrogés. L'un d'eux, le chauffeur Lautier, employé à La Grâce, près de Narbonne, par un négociant en vins, et qui effectuait une livraison en face de la maison du drame, déclara que les coups de revolver s'étaient succédés à une cadence assez lente. Un coup d'abord, puis deux autres.

Ce n'est pas l'avis du tailleur, dont la boutique se trouve en bas de l'immeuble.

— Les détonations, assure-t-il, furent très rapprochées. Il ne s'est pas écoulé cinq secondes entre la première et la dernière.

Il n'en fallait pas davantage pour passionner toute la ville où les racontars vont leur train. Chacun possède son avis et ne se cache pas pour le donner. On apprit coup sur coup que le père du jeune homme, M. Barthe, qui habite Palalde, dans les Pyrénées-Orientales, se constituait partie



La paisible maison aux volets verts, où, subitement, se déroula le drame.

Ci-contre : Paul Barthe, un beau garçon de 23 ans.



Le corps de Pierrette a été provisoirement inhumé dans le caveau d'un voisin obligeant.

civile et s'en remettait, pour défendre ses intérêts, à Me Noguères, du barreau de Paris, qui déposait une plainte contre inconnu. Puis l'on sut que M. Morelli, procureur de la République près le parquet de Carcassonne, accompagné de M. Barada, juge d'instruction, et du docteur Soum, médecin légiste, effectuaient une enquête sur place, ordonnaient l'autopsie des cadavres. Cette autopsie donna pleinement raison au docteur Baïssat. Il fut établi de façon indiscutable que la balle qui atteignit Paul Barthe avait été tirée au moins à cinquante centimètres et que rien ne s'opposait en revanche à ce que la pauvre petite Pierrette se fût suicidée.

D'autre part, les constatations médicales démontrèrent que la virginité de la jeune fille demeurait intacte.



Le soleil du Midi tapant dru sur les cerveaux échauffa les imaginations. Coup sur coup, quantité d'hypothèses plus ou moins fantaisistes furent échauffées. Il faut dire que le juge a une mauvaise presse dans le pays : on ne lui pardonne pas d'être étranger au département.

Pour les uns, donc, Pierrette Guillot s'est suicidée et le père, par vengeance, a abattu Paul Barthe.

Pour les autres, Paul Barthe ayant tué sa fiancée, le père a fait justice.

Pour d'autres, enfin, Pierrette, après avoir foudroyé son fiancé d'une balle dans la tempe, a retourné son arme contre elle. Si cette dernière thèse est admise, le drame peut s'expliquer.

Car une seule chose est irréfutable, m'a déclaré à Carcassonne M. Morelli, procureur de la République, c'est que quatre balles ont été tirées. Deux seulement ont porté. Sans doute la seconde et la troisième. Jusqu'ici, les différents rapports, les différents témoignages tendent à prouver que la jeune fille a tué son fiancé et s'est ensuite prise pour cible.

— Non ! Paul a été assassiné ! répliqua M. Jean Raspaul, le beau-frère du fiancé, qui est employé au bureau des litiges de la gare de Carcassonne. Je le connaissais bien. Il était incapable de songer à se suicider ou de vouloir attenter à la vie d'autrui. Je suis certain qu'une tierce personne est intervenue. D'abord, pourquoi M. Guillot, qui est juge et qui sait quelle importance peuvent prendre les moindres détails dans une affaire criminelle, n'a-t-il pas laissé ce revolver où il était ?

A cela, M. Guillot rétorque :

— J'ai ramassé l'arme parce que ma femme était tellement affolée que j'ai craint un nouveau malheur. Je reste persuadé que ma petite fille est morte la première. La preuve, c'est que le corps de son fiancé gisait sur le sien.



La politique elle-même s'en mêle. Les partis avancés mènent la danse et accumulent les révélations, cependant que les feuilles radicales, sympathiques au juge, admettent ses déclarations comme la seule version plausible. Et tout Castelnau-d'Aud suit avec passion cette curieuse polémique.

De toutes manières, il est probable que le juge sera déplacé. Il ne tient guère, il est vrai, à demeurer dans le pays. Il partira volontiers, emmenant le corps de sa petite fille qui a été provisoirement déposé dans le caveau d'un voisin obligeant. Quant à Paul Barthe, il repose maintenant dans le petit cimetière de Palalde, son pays natal, séparé à jamais de celle qu'il aimait d'un amour éperdu et qui, comme lui, a emporté dans la tombe le double secret de leurs mystérieuses fiançailles et de leur épouvantable trépas.

M. LECOQ.





Du jour où Dédé sortit son revolver de la poche pour abattre Erich, au cours d'une brève "explication" nocturne, et pour protéger sa fuite de cœur de coffre-fort surpris en flagrant délit, ce fut l'engrenage fatal.

« Elle sait, elle a compris, elle aussi, elle va me dénoncer », pensa Dédé pendant une semaine, à Monte-Carlo. Mais rien ne vint lui donner l'alarme.

Le huitième jour, il se hasarda à descendre à Nice. Sur la promenade des Anglais, à la fin de l'après-midi, il eut le sentiment soudain qu'une auto qui arrivait dans son dos allait le renverser. Il fit un saut de côté. L'auto le frôla, s'arrêta pile à côté de lui. Il regarda. C'était une grande torpédo blanche. Lola, dans une robe blanche, la conduisait. Il ouvrit la portière et monta. Elle repartit, fila vers Monte-Carlo. Elle ne le regardait pas, elle n'avait pas dit un mot, mais il la sentait à lui, captive, prête, soumise.

Pendant la nuit, penchée nue sur lui, elle cherchait son visage dans la vague lueur de la lune sur les vitres et elle lui disait, âpre, tremblante :

— Il a eu le temps de se défendre ? Non ? Comment as-tu fait ? Il n'a rien dit ? Il est tombé tout de suite ?

■ ■ ■

Dédé entra chez Louis-le-Doré. Il y avait des mois qu'il n'y était pas venu. Le vieux le reçut sans effusion, un peu plus courbé, un peu plus triste :

— Alors, qu'est-ce que tu deviens ? Tu es avec Lola ?

— Oui. Nous arrivons d'Italie. Tout va.

— Tu sais que Mado s'est jetée dans le canal Saint-Martin ? On l'a repêchée, mais ça n'a pas arrangé sa maladie de poitrine. Elle agonise à Saint-Antoine.

— Je sais. On m'a dit. Je n'y peux rien.

— Dédé. Qu'est-ce que tu as dans le cœur, maintenant ! Et Aline ? Lui écris-tu seulement ?

Le garçon eut une crise de rage, pâlit, serra les poings.

— Fiche-moi la paix avec tout ça ! Je vis comme je peux. Je suis venu te proposer une affaire. Lola connaît un type, un Anglais, qui vit seul dans un hôtel particulier, à Neuilly. Il y a pour un petit million de bijoux, de bibelots rares et de billets dans son coffre. Le coffre est au rez-de-chaussée. Les chambres, les salons, sont au premier. Lola va organiser une partie. Il est fou d'elle. Pendant qu'ils feront la noce au premier, avec le champagne, la musique, les cris, nous travaillerons sans qu'ils nous entendent dans le vacarme. J'ai le double des clefs, le chiffre du coffre. Je me méfie de tout le monde, je voudrais faire ça avec toi. Ça va ?

La bonne Blanche, derrière Dédé, faisait signe que non, les larmes aux yeux. Mais Louis n'osa pas refuser.

Louis et Dédé s'acharnaient sur le coffre. Ils entendaient au-dessus de leurs têtes la tumulte de la fête. La porte d'acier céda, tourna. Mais, en même temps, le bruit là-haut cessa, comme si quelqu'un avait donné l'ordre du silence. Puis, il y eut une dégringolade dans l'escalier. — Il doit y avoir une sonnerie secrète quand on ouvre la porte du coffre. Nous sommes faits, râla Louis.



Lola, Dédé et Louis-le-Doré furent tous les trois traduits devant les assises

Non. Même si elle fut sur le point de faiblir, il ne le sut pas. Elle ricana :

— Voilà un coup qui ne réussit pas deux fois. Décidément, tu n'es pas fort.

Elle passa dans sa salle de bains et il entendit qu'elle mettait le verrou. Il acheva sa cigarette et partit.

Un peu avant la fin de la nuit, qu'il avait passée à boire tout le long de la rue Pigalle, il voulut rentrer. Il se sentait las, écorché. La rue Henri-Monnier qu'il prit était déserte. Mais il entendit quelqu'un qui l'appelait, se retourna. C'était Erich. L'Allemand s'approcha, lourd, les mains dans les poches de sa pelisse. Dans l'ouverture du col à demi relevé, on apercevait l'énorme perle piquée dans sa cravate. Il s'approcha très près, contre Dédé :

— Dis donc, Dédé, Lola m'a parlé de ta visite. Ne t'amuse plus à ça. J'avais bien remarqué ton manège, mais je n'ai rien dit avant que Lola elle-même me demande d'intervenir. Reste dans ton coin. C'est compris ?

Il l'avait pris par la cravate, avec deux doigts, et on sentait qu'il avait le sentiment d'immobiliser le garçon, de le maîtriser par cette seule prise. Ils se regardaient dans les yeux. Il insista :

— Tu n'es pas de force, tu n'as aucune chance avec Lola tant que je serai là.

C'est bien ce que je pense, dit Dédé entre ses dents.

Il sortit doucement son revolver, le colla sur le ventre d'Erich et tira deux fois, trois fois. Puis, il fit un saut en arrière pour ne pas gêner dans sa chute l'amant de Lola. Et il fila, à longues enjambées, sans courir.

Il se réveilla au milieu de l'après-midi, le lendemain. Mado finissait de s'habiller, allait sortir. Il l'envoya chercher les journaux du soir et la presse de partir. Seul, dans son lit, il se jeta sur les faits divers. On n'y avait pas attaché une très grande importance. Cinquante lignes en troisième page sous le titre : « Drame du milieu » ou « Règlement de comptes entre mauvais garçons ».

Il sut qu'Erich, relevé par des passants, était mort à l'hôpital, dans la matinée. Un commissaire était venu l'interroger. L'Allemand l'avait injurié, avait refusé de donner le nom de son meurtrier. La police patageait.

— Je suis un lâche, pensa Dédé.

Il alluma une cigarette, se mit à rêver.

— Je n'essaierai plus de revoir Lola, se dit-il, comme pour se punir, mais en sachant parfaitement qu'il se mentait à lui-même.

La porte s'ouvrit en tempête. Louis le Doré apparut sur le seuil. Il était blême. Il se jeta vers le lit, prit Dédé par les épaules.

— Qu'est-ce que tu as fait ? Qu'est-ce que tu as fait ?

— Quoi ? Qu'est-ce que tu veux dire ? balbutia André en se dégageant, en sautant sur le parquet.

— Pas d'histoire. Ne fais pas l'idiot. C'est toi qui a buté Erich, cette nuit. Ce ne peut être que toi. Tiens, imbécile, c'est la première fois de ta vie que tu lis *L'Intransigeant* à quatre heures de l'après-midi.

— Et alors ? dit l'autre avec un cynisme paisible.

Il y eut un grand silence. Ils se regardèrent, résolus tous les deux, armés l'un contre l'autre. Ce fut le vieux qui céda, qui s'attendrit...

— André, mon petit André, qu'est-ce que j'ai fait de toi ? Pourquoi as-tu fait ça ?

Le garçon, le visage têtu, fermé, fuyait son regard. Louis pleurnichait presque.

VII. — L'engrenage. (1)

Il se passa un mois sans que Dédé revît Lola. Une nuit, vers quatre heures, il mangeait un sandwich, avec Mado, dans un bar du Faubourg, lorsque Louis le Doré entra avec Erich. Ils vinrent s'asseoir à la table et Erich sortit de sa poche un paquet fait d'une page de journal qu'il défit. Il y avait là une masse de billets de banque, en vrac, chiffonnés, depuis des coupures de cent sous jusqu'à des coupures de cent francs.

— Tu connaissais Fanfan ? demanda Louis à Dédé.

— J'en ai entendu parler. Est-ce qu'il n'était pas de la bande des casseurs de la bijouterie du boulevard de Strasbourg, il y a cinq ou six ans ? Il est aux durs ?

— Il y était. Il vient de s'évader il y a trois mois. Mais il est dans un bled impossible, Albina, en Guyane hollandaise. Il crève de fièvre, il n'a pas un sou. Il faudrait le faire passer au Venezuela où il trouverait du travail et où d'autres amis installés là-bas lui donneraient un coup de main. Erich a pris l'initiative de faire une collecte... Ce Fanfan avait connu ton père. Le grand Silence l'aimait bien...

— Ça va, dit Dédé. Il mit la main dans la poche de son pantalon, la sortit et jeta dans le paquet un billet de vingt-cinq louis.

Erich eut un sourire en coin.

— Les affaires vont bien, je vois.

C'est Louis qui répondit :

— Il s'est décidé à être sérieux. Une fille courageuse à Buenos-Ayres, ici un doublard, gentille, et tout un bon boulot régulier dans la journée plus le casuel ; qu'est-ce qu'un garçon de son âge peut demander de plus ?

Erich approuva et, en se levant pour partir, félicita vivement Dédé. Mais le fils d'Antoine Silence avait vu le regard ironique que l'Allemand avait jeté sur la scène. Lola saurait tout à l'heure que Dédé avait repris la casquette, buvait des pernodis dans les bistrotts du Faubourg et vivait avec une fille à cinquante francs, aux épaules maigres, couvertes d'un manteau à col de lapin.

Alors, le lendemain, il s'habilla comme au temps de Deauville et, vers trois heures de l'après-midi, entra dans l'hôtel des Champs-Élysées. Il connaissait le numéro de la chambre de Lola et monta directement. Il frappa, entendit la voix de l'Allemande : « Komm in ». Il comprit qu'elle attendait Erich et, tranquillement, entra.

Elle lui tournait le dos, mais le vit dans la glace et se retourna brusquement.

— Qu'est-ce que tu veux ? Pourquoi es-tu ici ?

Elle avait sa figure des mauvais jours. Sans enlever son chapeau, il s'assit dans un fauteuil.

— J'ai voulu te voir. J'ai envie de faire l'amour.

Les mains sur les hanches, elle le regarda fixement, dix grandes secondes. Il guetta avidement son sourire, que ses yeux se troublent. Il put croire qu'elle allait céder, dire de cette voix lasse, un peu rauque, qui le bouleversait :

— Si tu veux.

(1) Voir « DÉTECTIVE », n° 147.

André, tu en verras d'autres. Toi, Lola, redis ce que tu sais.

Elle parla, sans regarder les hommes, d'une voix impersonnelle.

— C'est Dédé qui a arrangé l'affaire et qui a embauché Louis. Moi, je ne savais pas exactement ce qu'on attendait de moi. J'étais en leur pouvoir.

— C'est tout ? dit le commissaire, d'un ton patient. Tu sais que plus tu en diras, plus on sera sage avec toi en Cour d'assises.

— Si, dit Lola. C'est André qui a tué Erich le Berlinois.

Elle eut le cran de regarder Dédé en face. C'est lui qui eut pitié et qui détourna la tête. Mais, à ce moment, Louis parla :

— Ça, c'est faux, monsieur le commissaire. C'est moi qui ai descendu Erich. Une vieille querelle qui s'est réglée.

André sursauta. Mais il rencontra les yeux de Louis-le-Doré ; il comprit que le vieux, qui n'avait plus rien à attendre de la vie, payait à cette seconde le compte d'une amitié de trente ans, tenait le serment fait à Antoine Silence. Et il faiblir, il se tut.

Il y eut un moment dramatique. Aucun des autres n'était dupe. Mais les policiers, eux aussi, vieux camarades de lutte, encore qu'ils fussent de l'autre bord, admirèrent secrètement le sacrifice et suivirent le jeu. Sur un geste de Béliard, on fit sortir Lola.

— Tu es sûr de ce que tu dis ? demanda doucement le chef de la brigade.

— sûr, dit Louis.

— Ça va. Signe le procès-verbal de l'interrogatoire. Tu sais que tu es bon pour la Guyane ?

— Je sais. Que je meure dans quatre ou cinq ans, ici ou là-bas, qu'est-ce que vous voulez que ça me fasse ?

— André, tu es heureux d'être le fils d'Antoine Silence, murmura le commissaire.

Dédé la Douceur était raidi, crispé, le visage convulsé, vieilli — d'un coup — de dix ans. Béliard alla lui mettre la main sur l'épaule.

— Ne lui en veux pas trop. Les femmes sont lâches, elles n'y peuvent rien.

On avait confondu les deux affaires, le meurtre de Dédé et le cambriolage manqué. Aux assises, chacun resta sur ses positions, Lola veule, Dédé silencieux, Louis triste, avouant tout ce qu'on voulait. De temps en temps, le Doré se retournait vers le banc des témoins où Blanche, effondrée, pleurait. Le verdict tomba : trois ans de prison à Lola, cinq à André, dix ans de bague pour Louis le Doré.

Les condamnés se revirent cinq minutes, au greffe, pendant qu'on achevait les formalités. Dédé se jeta dans les bras de Louis. L'autre lui serra les épaules, les larmes aux yeux.

— Ecoute, petit. Nous ne nous reverrons jamais. Je suis content de ce qui arrive, parce que c'est moi qui suis responsable de ce que tu es devenu. J'ai eu tort, j'ai eu toujours tort. Notre métier est fichu. Nous jouons à une boule où il y a six zéros. Nous ne pouvons pas être les plus forts contre les Béliard. Tu es jeune. Quand tu sortiras du trou, pense à ce que je t'ai dit aujourd'hui.

Dédé ne répondit pas. Louis dit plus doucement :

— Tu as su que Mado était morte à l'hôpital ?

— Oui.

— Et Aline ?...

— Je ne sais plus.

Les gardiens les séparèrent.

— Adieu ! cria André.

Le vieux compagnon d'Antoine Silence sourit et fit un salut de la main.

Dans un coin, Lola se laissait caresser par les grosses mains d'un garde pour avoir une cigarette.

■ ■ ■

Il sortit du trou un matin d'hiver, cinq ans après. On le lâcha de Poissy vers neuf heures ; il entra à une heure chez Nine, rue Victor-Massé, où il mangeait autrefois avec Louis-le-Doré. Il eut un recul parce que la salle étroite était pleine de femmes élégantes et de gens à Légion d'honneur. Il s'assit cependant et reconnut quelques hommes du milieu isolés. Il comprit que le snobisme s'était emparé de l'endroit.

Au moment de l'armagnac, un camarade Georges, Jo-le-Balafre, vint lui serrer la main. Ils bavardèrent cinq minutes.

— Tu as eu les nouvelles, à Poissy ?

— Non, je ne voulais voir personne. Je déchirais les lettres sans les ouvrir. J'avais peur d'avoir trop le cafard, après.

— Alors tu ne sais pas que Louis-le-Doré est mort ?

Dédé baissa la tête pour que l'autre ne vit pas ses yeux. Et, sans une réaction, il écouta la suite.

— Il est mort en voulant s'évader. A son âge, quelle folie ! La fièvre l'a eu, dans la forêt. Lola est sortie de Rennes, grâce après deux ans. Elle est collée avec un Anglais très riche. Ils habitent Paris. Tu peux les voir tous les soirs chez Ernest, aux Champs-Élysées. Ils y dînent régulièrement. Aline... Tu ne sais même pas, pour Aline ?...

— Non.

— Elle est tombée sur un Argentin plein d'argent. Il est jeune, il l'adore. Ils sont revenus. Ils ont un hôtel particulier à Neuilly. Elle a rompu avec le milieu...

Trois jours passèrent. Il n'avait pas d'argent. Il avait vieilli ; à vingt-cinq ans, ses tempes étaient blanches ; le pli de sa bouche avait fléchi. Il n'avait plus que ses yeux clairs, jeunes, tendres. Un danseur mondain lui prêta un smoking et, un soir, il alla se poster à la porte de chez Ernest. Vers dix heures, elle sortit, entre deux vieux hommes en habit. Dans une robe vert pâle, avec une étoile de brillants dans ses cheveux nus. Les deux hommes s'arrêtèrent vingt secondes pour prendre leurs pardessus. Elle s'avança seule sur le trottoir. Dédé, dans sa poche, serra son revolver. Il avait espéré cinq ans cette minute. Ne fallait-il pas tous les venger, Erich, Louis-le-Doré, Mado, Aline, lui-même ?

Il fit un pas. Elle tourna la tête, le regarda, devina pourquoi il était là, sourit et passa. Elle fit lentement deux mètres, trois mètres. Il vit son dos et un frisson traverser ce dos. Elle attendait la balle. Il ne tira pas. Les habits la rejoignirent, l'entraînèrent. Elle disparut.

Il monta vers Montmartre. Au coin de Pigalle et de la rue Fontaine il se heurta à Béliard, un Béliard engraisé, décoré.

— Je suis content de te voir, dit le policier. Tu sais que je suis chef de brigade, maintenant ; je savais que tu étais sorti. Si je ne t'avais pas rencontré je t'aurais convoqué. Ecoute-moi, il faut que tu comprennes que tu n'as pas de classe, que tu es fichu d'avance. Mais je ne te veux pas de mal. Reste dans le milieu, fais tranquillement travailler des femmes pour toi. Occupe-toi un peu des courses, ça m'est égal. Sois le petit barbeau du faubourg Montmartre, sage. Plus de cambriole, plus de coup dur. Nous te fichérons la paix, nous te laisserons gagner ta vie. En échange, quand nous te demanderons un service, un renseignement, ne fais pas l'idiot, donne-le. C'est convenu ?

Béliard lui tenait la main serrée.

Il sortit du trou un matin d'hiver, cinq ans plus tard.

« Indicateur, indicateur » pensait André. Mais il baissa les yeux et rébondit :

— C'est convenu, monsieur Béliard.

Il entra au *Conquistador*, une nouvelle et luxueuse usine à tangos et à champagne. A la porte, une vieille dame lui toucha le bras, lui tendit une fleur sans le regarder.

— Des roses, des roses pas chères, monsieur ?

Il reconnut Blanche, la compagne veuve de Louis-le-Doré ; il tourna la tête et passa.

Sa tête chavirait. Il s'assit à une table, commanda du champagne. Il avait reconnu le gérant, on lui ferait crédit. Seul, il but une bouteille. Un couple entra, s'installa non loin de lui. Il regarda négligemment. Ils étaient jeunes, frais, on voyait qu'ils étaient riches, heureux. La femme, il l'examina de bas en haut, par les jambes fines, la taille où collait une robe de crêpe de Chine bleu, le visage mince et doux. C'était Aline.

Il se leva précipitamment, sortit ; au vestiaire, il s'arrêta devant une glace, vit que le smoking fatigué lui allait mal, que ses cheveux étaient presque rasés, qu'il ne savait plus porter ses mains mal soignées. Au même moment, il entendit son nom. Aline l'avait rejoint. Elle se jetait vers lui. Il se raidit, tendit les mains, la tint à distance. Ils se regardèrent. Il la sentait trembler, bouleversée.

— Tu vas bien, André ?

— Merci. Bien.

A son tour, elle comprit qu'il ne voulait plus rien. Elle hésita une seconde, eut un élan.

— André. Si tu voulais... Je laisserai tout... Tout... pour revenir...

Alors Dédé-la-Douceur eut un sourire, le plus beau, le plus tendre, le plus désespéré depuis Marseille, l'enfance, les premiers baisers derrière le vieux port.

— Non, Aline... Sois sage... Il faut être sage...

Il arracha sa main et s'enfuit. Il pleuvait. Il releva le col de son smoking. Comment mangerait-il, demain ?

« Je ne suis pas un lâche, machait-il entre ses dents en sanglotant. Mais nous ne sommes pas de force, nous ne pouvons pas gagner... Ils les ont eu tous, tous... »

Il descendit vers le Faubourg.

FIN

Paul BRINGUIER.



Il releva le col de son smoking et, dans la nuit mouillée, il descendit vers le Faubourg.



Dédé entra chez "Nine", rue Victor-Massé, mais reconnut mal son "bistrot".

LES PISTES DU CRIME

Vingt-cinq ans d'enquête à la Police Judiciaire, par le "brigadier Riboulet"



Trois individus du 13^e arrondissement avaient été arrêtés pour meurtre d'un ouvrier sur la zone des fortifications, à la porte de Choisy.

VI. — L'alibi (1)

ICI un autre exemple, montrant qu'un signalement doit toujours être pris à la lettre :

Pendant la guerre, je fus appelé à procéder, à Bordeaux, à une enquête au sujet d'une importante affaire d'escroquerie. La Police Judiciaire recherchait à cette époque un individu, auteur d'un meurtre commis dans le quartier de la Villette et condamné à mort par contumace par la Cour d'assises de la Seine. Mon collègue M..., qui s'était occupé de cette affaire, avait appris, quelques jours auparavant, en surveillant l'entourage de la femme restée à Paris, que le condamné devait se cacher sous un nom d'emprunt, dans un hôtel déterminé de la banlieue bordelaise. La police de Bordeaux avait été chargée de la recherche de cet individu et ne l'avait pas découvert.

Profitant de mon séjour à Bordeaux, j'avais été prié de revoir cette affaire.

Avant de partir, mon collègue M... m'avait fourni tous les renseignements nécessaires et notamment le signalement du recherché, dont voici deux détails : taille 1 m 70, maigre.

Un individu mesurant 1 m 70 de taille et qui est maigre est un individu qui « fait grand ».

A Bordeaux, le collègue qui s'était occupé de la recherche de ce meurtrier me fit connaître que, dans l'hôtel indiqué, il n'y avait pas eu, les temps derniers, d'individu répondant à ce signalement.

Je repris la recherche avec lui : de fait, il n'y avait dans l'hôtel aucun locataire répondant au signalement du condamné, mais l'hôtelier, pressé de questions, finit par nous dire qu'il avait chez lui un docker qui avait dû fuir Paris, à la suite d'un meurtre qu'il avait commis, et qu'il recevait des correspondances de la capitale. Mais il ajouta que cet individu ne mesurait pas plus de 1 m 60 de taille.

Nous fûmes mis en sa présence ; le loqueur était au-dessus de la vérité : le docker dont il s'agissait mesurait certainement moins de 1 m 60. Une visite dans sa chambre ne nous fit découvrir aucune lettre de sa femme, mais, cependant, la preuve de vols commis par lui, ce qui nous permit de le mettre en état d'arrestation. Est-il bien utile d'ajouter qu'il ne manifestait aucune disposition à avouer qu'il était le condamné à mort par contumace de la Cour d'assises de la Seine ?...

Amené au service de la Sûreté, il fut photographié et mesuré ; il mesurait exactement 1 m 56.

J'étais fort perplexé. J'avais entière confiance en mon collègue, M... de Paris. Je connaissais sa façon de procéder ; c'était un enquêteur très avisé ; j'étais persuadé que, pour avoir retenu la mesure 1 m 70, il avait dû opérer par comparaison avec sa propre taille ou celle des témoins qu'il avait consultés ; j'admettais bien un écart de deux à trois centimètres, mais j'estimais impossible un écart de 14.

L'homme que nous avions arrêté était franchement petit de taille, tandis que l'autre, mesurant 1 m 70 et maigre, « faisait grand », comme je l'ai dit plus haut. Et cependant le docker bordelais avait, m'assurait-on, commis un meurtre à Paris, d'où il recevait de la correspondance.

Sa photographie fut tirée rapidement et je l'expédiai à Paris. Je reçus le lendemain un télégramme m'annonçant qu'elle avait été reconnue par la femme du meurtrier et par les voisins.

Mon collègue M... en était encore tout marri quand je revins à Paris. Il avait procédé évidemment, comme je l'avais présumé, par comparaison et il n'arrivait pas à comprendre comment une telle erreur avait pu se produire. Un bon apéritif dégusté de concert, pour fêter ce succès dans lequel chacun avait sa part, ne parvint pas à le consoler sur le champ, et, seul, le

temps lui fit oublier cette mésaventure que nous avons, souvent, évoquée ensemble.

Après ces deux exemples, j'en reviens à l'enquête relative à un accident, et on comprendra maintenant plus aisément combien il est difficile de se faire une opinion exacte, si on ne dispose pour cela que des dépositions de témoins oculaires. Fort heureusement, en pareil cas, les constatations faites sur place permettent souvent de rectifier les erreurs des témoignages.

En matière d'enquête judiciaire, un des moyens les plus probants et les plus fréquemment employés pour projeter toute la lumière sur un fait est la vérification d'un alibi :

— Tel jour, à telle heure, dit un individu inculpé d'un délit ou d'un crime, je me trouvais à tel endroit ; il est donc matériellement impossible que je sois l'auteur des faits qu'on me reproche.

En pareille circonstance, l'enquêteur devra se montrer perspicace, méthodique et défiant.

Si l'alibi n'est pas fondé, l'inculpé retors aura eu soin de jeter la confusion quant au jour. Il évoquera un fait existant réellement, mais se plaçant à une date autre que celle qu'il indique. Les vérifications ayant lieu parfois longtemps après, il faudra que l'enquêteur fasse preuve de clairvoyance et de prudence pour ne pas être trompé par des témoins qui, cependant, ne sont pas de mauvaise foi. Qu'on questionne, en effet, un témoin relativement à un fait qui ne se place pas dans la semaine où a lieu l'enquête, le témoin est susceptible de confondre. Il faudra bien préciser qu'il s'agit de tel jour de telle semaine, et non de la semaine en cours ou de celle qui vient de s'écouler. Souvent, il faudra aider le témoin à se souvenir, en lui faisant remarquer que, dans la semaine en question, il y a eu telle fête ou tel événement. A défaut, avant d'aborder le fond de la question, il faudra demander à la personne interrogée si, au cours de la semaine qui est en cause, ne se place pas dans sa vie un fait important qui lui est personnel : un mariage, un enterrement, un jour de maladie, etc...

Il me souvient d'avoir, dans un département du Nord, pour une affaire d'assassinat, interrogé un témoin en vue de lui faire préciser la date d'un voyage qu'il avait fait à Paris. Le fait avait une importance capitale. Ce voyage se plaçait aux environs du jour de l'an qui, l'année en question, se trouvait être un jeudi. Le témoin, un individu qui était ivre six jours par semaine, se souvenait d'être venu à Paris un jour de fête ; mais il était impossible de lui faire préciser si c'était le 1^{er} janvier ou le dimanche qui avait précédé ou suivi ce jour-là. En la circonstance, sa présence à son travail ne pouvait entrer en ligne de compte. Je suis resté auprès de lui pendant 24 heures. J'ai eu beau faire appel à toutes les ressources de mon expérience, questionner sa femme et ses enfants, tout cela fut en pure perte. J'effectuais cependant cette enquête, deux mois seulement après ce voyage.

Au cours d'une enquête tendant à vérifier l'alibi invoqué par un inculpé, l'inspecteur de police devra se méfier des déclarations, sujettes à caution, des parents ou des amis de l'intéressé. La méthode seule lui permettra, en la circonstance, de vaincre ces difficultés.

Voici un exemple-type du cas en question :

Trois individus du 13^e arrondissement avaient été arrêtés, à la suite d'une longue enquête que j'avais effectuée avec un collègue, pour meurtre d'un ouvrier, sur la zone des fortifications, à la porte de Choisy. L'autopsie et certains autres éléments avaient fixé à 19 heures le moment du meurtre. C'était un dimanche de décembre.

Les trois inculpés invoquèrent pour leur défense que, au jour et à l'heure où le meurtre était commis, ils étaient en train

de voler une voiture d'enfant dans le couloir d'un immeuble de la rue du Gaz. Il y avait avec eux, ajoutèrent-ils, une femme de mœurs légères du quartier, que je parvins à identifier, et un autre individu, étranger au meurtre, que j'identifiais également.

Le vol de la voiture d'enfant avait bien eu lieu, mais à 18 heures au lieu de 19 heures. L'individu qui, avec les trois autres complices, y avait pris part, le reconnut, ce qui me permit de le mettre en état d'arrestation.

Quant à la femme, elle n'avait fait qu'accompagner ses chevaliers servants et elle ne fut pas inquiétée dans cette affaire.

Je me gardai bien de lui dire que le vol avait été commis à 18 heures, et je l'invitai à me faire savoir ce que le groupe avait fait après ce vol. Une heure, en effet, séparait ce moment de celui du crime ; il était donc intéressant de connaître l'emploi du temps des trois larrons.

Je parcourus avec cette fille l'itinéraire qu'ils avaient suivi et au cours duquel ils avaient essayé de « fourguer » la voiture volée. Finalement, ils la proposèrent à un marchand de vin de la zone, à cinquante mètres de l'endroit où le crime avait été commis. Il était alors 19 heures.

Ceci résultait du témoignage du commerçant et aussi du décompte du temps employé pour parcourir l'itinéraire suivi.



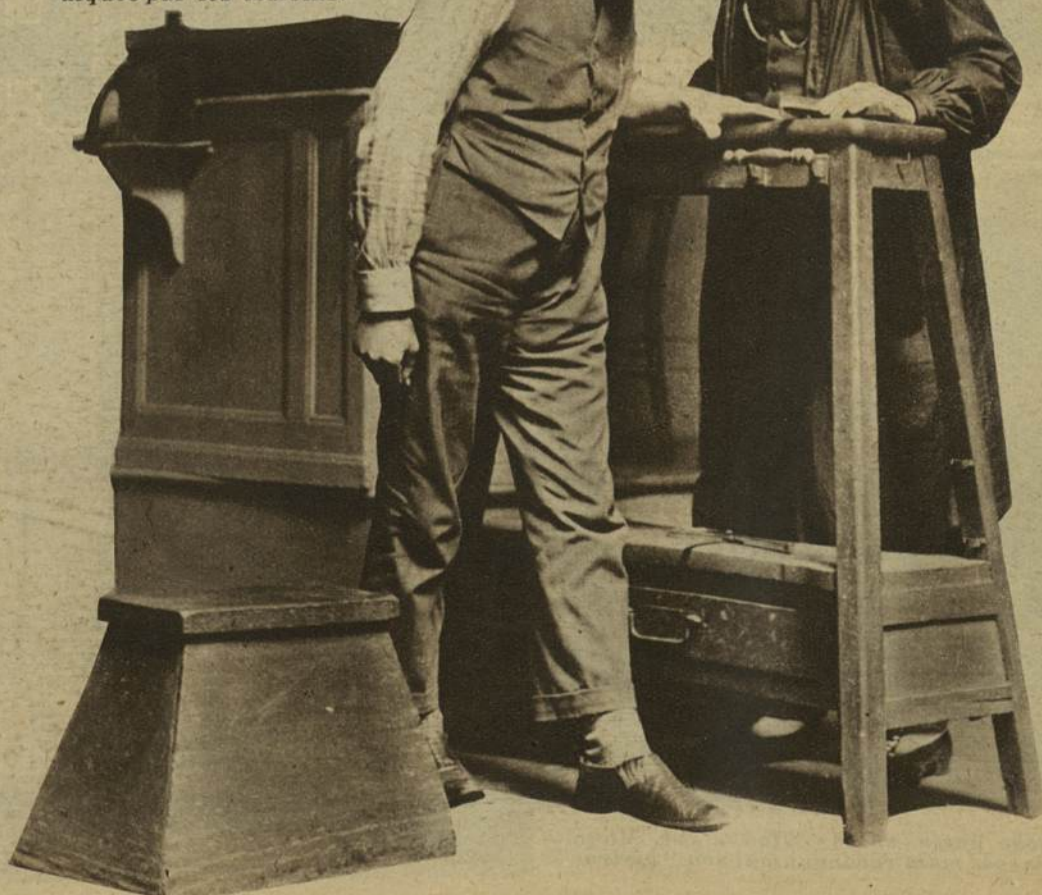
Ils avaient volé une voiture d'enfant dans un immeuble de la rue du Gaz.

C'était l'écrolement lamentable de l'alibi invoqué.

Les trois inculpés avaient invoqué un fait existant, mais ne se plaçant pas à l'heure à laquelle ils avaient voulu le situer. La méthode avait fait le reste.

J'ajouterai, au sujet de cette affaire, ce curieux détail. L'individu non impliqué dans l'affaire du meurtre — il avait quitté le groupe en cours de route, après le vol de la voiture d'enfant — comparut devant les assises avec les autres pour répondre de ce vol. On avait retenu contre les trois meurtriers et contre lui également, pour cette affaire de vol, toutes les circonstances aggravantes : la nuit, en « association », dans une maison habitée. Il fut condamné à sept ans de travaux forcés. Les autres furent condamnés à perpétuité.

L'enquêteur doit s'attacher à établir avec exactitude si la mensuration de l'inculpé correspond à celle indiquée par les témoins.



J'en arrive maintenant à l'enquête la plus intéressante, celle tendant toujours à élucider un fait : la découverte du ou des auteurs d'un délit ou d'un crime.

C'est surtout au cours de ce travail que l'enquêteur devra faire preuve des qualités énoncées au début de ce chapitre et de bien d'autres encore, certainement omises.

L'absence de parti pris est l'essentiel, ai-je dit plus haut.

En effet, s'il n'est pas interdit, bien au contraire, à un enquêteur d'avoir de l'intuition, il ne doit, dans aucun cas, faire œuvre de divination. Un enquêteur n'est pas un surhomme ; il doit être simplement un homme de bon sens. C'est de ce bon sens que viendra l'intuition. Mais, dès le moment où cette qualité est prise en défaut, dès le moment où l'enquêteur s'aperçoit qu'il s'est trompé, il ne doit avoir aucune fausse honte à se l'avouer à lui-même. Je le répète, l'enquêteur n'est pas sorcier et, contrairement à celui-ci, il lui est permis de se tromper. Le tout est de ne pas persister dans l'erreur.

Ce qui précède appelle quelques explications.

Comment procède-t-on pour arriver à découvrir l'auteur d'un crime ?

L'enquêteur s'est renseigné sur la vie de la victime, sur ses relations, ses habitudes ; il connaît sa situation de fortune et bien d'autres détails encore, et il sait enfin quel est le mobile qui a fait agir le meurtrier.

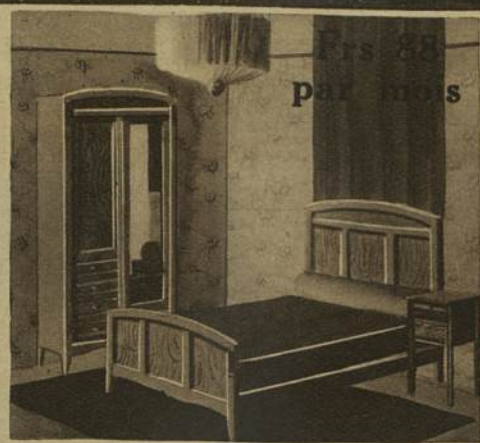
Il réfléchit, il discute avec ses collaborateurs, et, à un certain moment, un soupçon naît dans son esprit, concernant un individu déterminé. Il prend des informations au sujet de cet individu, mais tout à coup il se heurte à une impossibilité. Il s'est trompé, il le reconnaît et ne perd pas autrement son temps à contrôler cette hypothèse.

Je disais tout à l'heure que l'enquêteur doit faire travailler son imagination, mais il doit la faire travailler sagement et non follement. Pas d'hypothèses compliquées, échafaudées à grand-peine, qui ne cadrent pas avec la réalité de la vie. D'autre part, dans la recherche des éléments favorables ou défavorables à une hypothèse, ne pas sortir de ce qui est normal. Dire qu'il ne faut pas envisager certaines précautions, parfois machiavéliques, prises par le malfaiteur pour dépister les recherches ? Non. Mais le faire avec modération, avec circonspection ; ne pas empiéter dans le domaine du roman ou du film policier.

Dans l'examen d'une hypothèse, les éléments pour ou contre doivent venir sans efforts démesurés de l'esprit, sans heurts, bien souvent de la façon la plus naturelle. A telle enseigne qu'un enquêteur expérimenté « sentira » à un certain moment, avant d'avoir réuni la totalité des éléments dont il s'agit, s'il est dans la bonne ou la mauvaise voie.

(A suivre.) Louis RIBOULET, EX-INSPECTEUR PRINCIPAL ADJOINT DE LA POLICE JUDICIAIRE.

(1) Voir DÉTECTIVE depuis le N° 149.



N° 27
Armoire anglaise, chêne premier choix, largeur 110 cm., d'un côté penderie, de l'autre côté tablettes, 4 tiroirs. Lit assorti de 130 cm. Table de nuit assortie, dessus marbre.
Les 3 pièces..... frs 1.584 »
Franco de port et d'emballage
Payable en 18 traites de 88 fr.
L'armoire seule..... frs 1.188 »
Payables en 18 traites de 66 fr.

18 MOIS DE CRÉDIT

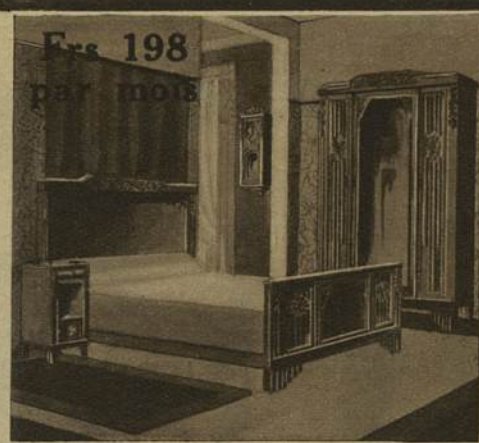
FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE
1^{er} versement 1 mois après la livraison

Demandez
notre
catalogue
général
n° 46



Frs 150
par mois

Nos meubles
sont
de
fabrication
irréprochable



CHAMBRE A COUCHER N° 37.

En noyer patiné et bois exotique, sculptures prises dans la masse. Armoire entièrement démontable de 140 cm., 3 portes, 4 tablettes, entrées de serrures bronze argenté. Glace argentée biseautée, forme moderne. Lit assorti de 140 cm. Table de nuit forme liseuse, dessus marbre.
Les 3 pièces..... frs 3.564 »
Payables en 18 traites de 198 fr.



Frs 222
par mois

SALLE A MANGER N° 56
En chêne 1^{er} choix, sculptures prises dans la masse. Buffet de 150 cm., 5 portes ouvrantes, 2 guérites argentées côtés panneaux, portes munies d'une glace, fonds garnis d'une glace argentée biseautée, poignées et entrées de serrures bronze argenté. Table ovale de 105 x 115 cm. avec 2 allonges, pieds à cannelures se vissant sous la ceinture. 6 chaises chêne massif, sculptures prises dans la masse, canne fine, châssis vissés avec équerres.
Les 8 pièces..... frs 3.996 »
Franco de port et d'emballage
Payables en 18 traites de 222 fr.

SALLE A MANGER N° 51
En chêne 1^{er} choix, sculptures prises dans la masse, buffet de 120 cm., 4 portes ouvrantes dont 2 vitrées garnies de rideaux sur tringle, 2 tiroirs, poignées et entrées de serrures en bronze. Table ovale de 105 x 115 cm., avec 2 allonges, pieds à cannelures se vissant dans la ceinture, 6 chaises chêne massif, sculptures prises dans la masse, châssis vissés canne fine.
Les 8 pièces..... frs 2.700 »
Franco de port et d'emballage
Payables en 18 traites de 150 fr.



Frs 142
par mois

N° 25
En chêne 1^{er} choix, sculptures modernes. Armoire démontable de 130 cm., hauteur 200 cm., 3 portes ouvrantes, séparations intérieures, 2 tiroirs au milieu, poignées et entrées de serrures bronze argenté, tablettes à l'intérieur, glace argentée biseautée. Lit assorti de 140 cm. extérieur. Table de nuit forme liseuse, dessus et intérieur marbre.
Les 3 pièces..... frs 2.556 »
Franco de port et d'emballage, Payables en 18 traites de 142 fr.

Girard & Boitte

112, Rue Réaumur, PARIS (2^e)

Je prie la Maison GIRARD et BOITTE, D. 10 112, rue Réaumur, à PARIS, de m'envoyer les meubles ci-après désignés : une

n°
à fr. que je payerai en 18
traites mensuelles de fr.
Fait à le 19.....
Nom et prénoms
Profession ou qualité
Domicile
Département Gare
SIGNATURE :

NUITS FANTASTIQUES
ÉTRANGES RECITS
par R.-A. Dumontpallier
Un livre hallucinant.
Commandez-le à votre Libraire ou envoie Franco contre Mandat de 15 fr. adressé AUX ÉDITIONS - PARIS-GENÈVE - 20, Rue des Halles (1^{er} Arr.)

SANS RIEN VERSER D'AVANCE
Vous pouvez avoir pour **40 FRS** P.A.P. MOIS
CHRONOMETRE "CO-RE" DOUBLE BOITIER
Une montre précise, élégante, solide. Echappement ancre 15 rubis, décor moderne.
PLAQUÉ OR INALTÉRABLE
Livrée avec sa chaîne en plaqué or 480,» au prix de
Catalogue Général N° 32 gratis sur demande
COMPTOIR RÉAUMUR, 78, rue Réaumur, Paris.

CONFIDENTIEL
La science astrologique, peut, seule, vous apprendre la vérité...
Le célèbre professeur DJEMARO offre, durant son séjour en France, de venir en aide aux opprimés, aux découragés. Il affirme que le secret du bonheur dépend de la confiance en soi, de la maîtrise, de la volonté, de la RÉVÉLATION DE L'AVENIR. Quels que soient l'âge, la situation, l'état de santé, on peut améliorer son existence, grâce au précieux secours de l'Astrologie. Le professeur DJEMARO vous dévoilera les secrets de votre vie future ; vous connaîtrez vos amis, vos ennemis, votre destinée. Il deviendra votre guide. Il vous indiquera la route à suivre pour réaliser vos projets et satisfaire vos ambitions : affaires, héritages, spéculations, mariage, divorce. Et, grâce à lui, le bonheur et la prospérité remplaceront déceptions et soucis.
Pour recevoir l'étude gratuite de votre avenir, écrivez-lui très lisiblement vos nom, prénoms, et date de naissance, et, si vous le désirez, joignez 2 fr. en timbres-poste pour frais d'écritures. Professeur DJEMARO, Dépt. VA, galerie des Marchands, 25, Paris (8^e).

HAVAS
Jouez de l'accordeon
C'est facile, surtout avec un "Chromatique" qui donne la même note quels que soient les mouvements du soufflet.
Catalogue gratuit envoyé par :
MAUGEIN FRÈRES FABRICANTS D'ACCORDEONS TULLE (CORRÈZE)

CHIENS TOUTES RACES
POLICE, CHASSE, GARDE, LUXE avec pedigree et garanties.
Expéditions tous pays
CHENIL BERGER POLICIER
MONTREUIL (Seine) - Téléphone 225
Sucursale : 14, Rue Saint-Roch - PARIS

SEUL ET SANS ARMES
Vous serez invincible, si vous pratiquez le Jiu-Jitsu. Méthode secrète de lutte et de défense. La plus terrible des armes qui soient au monde. J'envoie ma brochure les "Secrets du Jiu-Jitsu" contre 2 fr. en timbres. V. Berchtold, Rue Marguerite, 22, Lyon-Villeurbanne.

SOYEZ BONNES POUR VOS YEUX
Ne les brûlez pas...
N'employez pour les embellir qu'un produit sans danger
LA CIRE TONICYLE MADELYS
EST GARANTIE NE PIQUANT PAS LES YEUX
En vente dans toutes les bonnes parfumeries et 37 RUE S^t LAZARE PARIS. Catalogue franco.

VOUS TROUVEREZ TOUT CE QUI CONCERNE LA MUSIQUE
27, Boul. Beaumarchais Paris (4^e)
PAUL BEUSCHER
CATALOGUE ILLUSTRÉ ENVOYÉ FRANCO SUR DEMANDE
SALAMANDRE parfait état de marche, prix exceptionnel 450 fr. Ecr. : D. H. Neo-Publicité, 35, rue Madame.

5.000 PHONOS GRATIS
à distribuer aux lecteurs qui trouveront la solution et se conformeront à nos conditions. Trouver 3 départements français en remettant les lettres dans leur ordre. Lesquels ? - Adresse votre réponse à : PHONOS ANGELUS, 22, rue des 4-Frères Pelg. 01, Paris 15^e. Joindre une enveloppe timbrée à 0.50 portant votre adresse

JANE PHONG Astrologue réputée, rens. s. tout ce qui vous intéresse. Env. 10 fr., écr. 25, Galerie des Marchands Paris (2^e). Pren. et d. nais.

GERMAINE DE VERLÈNE CÉLÈBRE ASTROLOGUE
Consulte sur tout, traite par correspondance toutes langues. Reçoit tous les jours (téléphone Nord 28-85) 6 bis, Rue Chevalier-de-la-Barre, Paris (4^e étage asc.)

LA CÉLÈBRE VOYANTE MAINA JUAN
Connait toutes les sciences occultes. Voit tout. Renseigne sur tout. Son talent naturel la fait rechercher par toute personne désirant lever le voile de l'existence, conn. et approf. sa destinée. Une consult. suffit pour être émerveillé !... Prix mod. 55, bd Sébastopol, Paris et par corresp.

M^{me} MAX Voyante, et ses tarots. Donne conseils s. t. aven., ramène affect. 9 à 19 h. Par correspondance, 20 fr. et date naissance, 30, rue Polonceau, Paris. Métro Barbès.

M^{me} LEBERTON TAROTS, CHROMANCIE, ASTROLOGIE.
De 1 h. à 7 h. ou par corresp. 20, rue Brey, 1^{er} à gauche, PARIS (Etoile).

AVENIR Mme FL. BÉNARD, 46, rue Turbigo, Paris 3^e, voit tout, assure réussite en tout. Fixe date événements 1932, mois par mois. De 2 à 6 h., sauf dimanches ; et par correspondance (envoi date naissance et mandat 20 fr. 50).

VOYANTE Voulez-vous être forts, vaincre et réussir ? Consultez la célèbre et extraord. inspirée (diplômée) qui voit le présent, l'avenir. Vous serez utilement guidés. **Thérèse GIRARD**, 78, Avenue des Ternes, Paris (17^e), cour 3^e étage. De 1 h. à 7 h.

M^{me} de THELES CÉLÈBRE PAR SES PREDICTIONS. Voyante à l'état de veille. Tarots, Horos. De 3 à 7 h. et par corresp. 10 fr., date nais. T. l. j. (dim., lun. exc). 74, r. Lourmel, 4^e et à dr. Métro : Beaugrenelle. Paris (15^e)

M^{me} LUCETTE Consult. par MEDIUM. Cartomancie. SCIENCES OCCULTES, MAGIE. 35, r. St-Marc, 2^e. T.l.j. de 10 à 6 h. et par corresp.

MARTHA MARY VOYANTE : Méth. égypt. trans. pensée. Fixe date, év. par lect. dans table et crist. Tarots. Reçoit 1 à 7 sauf dim. et lundi. Par cor. 20 f. 50. 70, r. Pixérécourt 20^e 15^e et. Mét. : Pl. des Fêtes

M^{me} PREVOST Avenir prédit. Conseils. Date juste. Prix modérés 37, r.N.-D. de Nazareth. Pl. Républ. fd cour à dr. 3^e et. Pas les Mrs.

A TITRE DE RECLAME
au prix de la main-d'œuvre nous livrons une montre pour : Soignée, garantie 5 années Rien d'avance. Ecrivez de suite. Nos envois sont faits contre remboursement.
Etab^l E. A. VICTOR, section D., rue Amelot - PARIS - XI^e

1.000 frs p. mois et plus pend. loisirs 2 sexes. Tte l'année. Manufact. D. PAX, Marseille.

7 fr. le CENT Copies d'ad. et gains suivis à CORRESPONDANTS 2 sex. p. lois. Etab. T. SERTIS, Lyon.

1.200 fr. p. mois s. quit. empl. 2 sexes. Part. facile chez soi. FUSEAU, 11, Marseille.

Copies d'adresses travaux d'écritures chez soi. D. ALBERT, B. P. 111, Nice.

200 fr. par semaine. Écritures chez soi. Timbre. Mad. FERDINAND, H.B.P. 12, Versailles.

ECRITURES CHEZ SOI, sérieux, très lucratif. G. RIGUET, B. P. 15, Le Bourget.

CONCOURS TOUS LES ANS
Secrétaire près les Commissariats de **POLICE**
de la Ville de Paris
Pas de diplôme exigé. Accès au grade de Commissaire Age. de 21 à 30 ans avec prorogation des services militaires. Renseignements gratuits par l'ÉCOLE SPÉCIALE D'ADMINISTRATION 4, rue Férou - Paris (8^e)

FRANCE DÉTECTIVE Ex insp. Brev Gut. 70.40. 39, r. Caumartin, 14 à 20h. Enq. Rech. Surv. Preuves à divorces. T. mission délicate.

AVIS
Le Détective ASHELBE reçoit tous les jours de 4 à 7 heures.
34, rue La Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18

Le premier hebdomadaire des faits-divers

1^e Année - N° 155

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

15 Octobre 1931

DÉTECTIVE

Qui a tué Paul Bartre?



S'agit-il d'un double suicide? Est-ce Pierrette qui a tiré sur son fiancé? Ou bien un tiers est-il intervenu dans ce drame?... Telles sont les hypothèses entre lesquelles ont à choisir les magistrats chargés d'enquêter sur la tragique énigme de Castelnau.

(Lire, page 11. « Fiançailles sanglantes », enquête de notre envoyé spécial.)